UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Stratégies de conqête du pouvoir par les politiques Burundais : de la logique institionnelle à la lutte armée

Bagaya, Alfred; Sous la direction de : Jean Salathiel Muntunutwiwe

2023
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2091

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

STRATEGIES DE CONQUETE DU POUVOIR PAR LES POLITIQUES BURUNDAIS : DE LA LOGIQUE INSTITUTIONNELLE A LA LUTTE ARMEE

par

BAGAYA Alfred

Sous la direction de :

Jean Salathiel MUNTUNUTWIWE

Présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Histoire.

OPTION: Science politique

Bujumbura, Année Académique 2002-2003

Dédicace

A mon père Myiruko Adrien,

A ma mère Ntibugirumwe Rose,

A feu mon grand frère Myiruko Patrice,

A feu ma grande sœur Nicizanye Emilienne,

A feu mon petit frère Ndayisaba Juvénal,

A vous toutes mes sœurs,

A ma chère épouse, Icimpaye Espérance,

A ma chère fille, Iradukunda Gretta,

Je dédie ce mémoire !

Remerciements

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation. Nous adressons d'abord nos sincères remerciements à Monsieur Muntunutwiwe Jean Salathiel qui, en dépit de ses multiples occupations a accepté de diriger ce mémoire. Ses divers conseils de caractères scientifique et moral ont consolidé mes efforts de chercheur débutant. Qu'il trouve ici, la satisfaction dans la réussite de cette œuvre.

Notre gratitude va aussi à l'endroit de mes parents qui m'ont fait inscrire à l'école et qui n'ont cessé de me soutenir moralement et matériellement, dans la patience. Que ce fruit couronne leurs efforts. Nous remercions également, tous les enseignants qui ont contribué à notre éducation de l'école primaire à l'université particulièrement ceux du Département d'Histoire.

En outre, nous aimerions porter nos sentiments de reconnaissance à Monsieur Ntakirutimana Etienne et son épouse Hakizimana Josélyne pour leur générosité. Nous remercions la communauté des Pères de schoenstatt particulièrement le révérend Père Claude Jeria pour m'avoir autorisé l'accès à leur bibliothèque mais également pour son soutien tant moral que matériel. Nous ne pouvons pas passer sous silence les efforts fournis par Monsieur Bizimana Syldie avec son doigté scientifique, nous lui devons nos sincères remerciements. Que Monsieur Ndimurwanko Vianney et Mpawenayo Jean Baptiste trouvent satisfaction dans ce travail pour leurs multiples sacrifices.

Enfin, que mes sœurs Nayuburundi Consolatte, Hakizimana Seconde, Ntihabose Suzanne, Manirabona Gaudence, Niyonzima Fidès et Banyankimbona Claudette soient fières du succès de ce mémoire.

Liste des sigles et abréviations

ABASA	: Alliance Burundo-Africaine du Salut
AC - Génocide Cirimoso	: Association Contre le Génocide (Cirimoso)
ALIDE	: Alliance Libérale Démocratique
ANADDE	: Alliance Nationale pour le Droit et le Développement au Burundi
AV-INTWARI	: Alliance des Vaillants
BIA	: Bulletin d'Informations Africaines
BOB	: Bulletin Officiel du Burundi
CNDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Force de Défense de la Démocratie
FLSH	: Faculté des Lettres et Sciences Humaines
FNL-ICANZO	: Front National de Libération
FRODEBU	: Front pour la Démocratie au Burundi
FROLINA	: Front pour la Libération Nationale
KAZE-FDD	: Front National pour la Défense de la Démocratie
MRC	: Mouvement de Rassemblement pour la Réhabilitation du Citoyen
MSP	: Mouvement Social Panafricain
NADDEBU	: Nouvelle Alliance pour la Démocratie et le Développement au Burundi
P A (Amasekanya)	: Puissance d'Autodéfense (Amasekanya)
PACONA	: Parti pour la Concorde Nationale
PAJUDE	: Parti pour la Justice et la Démocratie

PALIPE-AGAKIZA	: Parti Libéral du Peuple Burundais
PALIPEHUTU-FNL	: Parti pour la Libération du Peuple Hutu-Forces Nationales de Libération
PARENA	: Parti pour le Redressement National
PARIBU	: Parti pour le Renouveau Intégral du Burundi
PIEBU	: Parti pour l'Indépendance Economique du Burundi
PIT	: Parti Indépendant des Travailleurs
PL	: Parti Libéral
PML	: Parti pour la Promotion et la Solidarité des Masses Laborieuses
PMP	: Parti Monarchique Parlementaire
PP	: Parti du Peuple
PPDRR	: Parti pour la Paix, la Démocratie, la Réconciliation et la Reconstruction
PRMD	: Parti pour la Restauration de la Monarchie et le Dialogue
PRP	: Parti pour la Réconciliation du Peuple
PSD	: Parti Social Démocrate
PUF	: Presses Universitaires de France
RADDES	: Ralliement pour la Démocratie et le Développement Economique et Social
RPB	: Rassemblement du Peuple Burundais
SONOVI	: Société Non Violente
UPDE	: Union pour la Paix et le Développement
UPRONA	: Union pour le Progrès National

INTRODUCTION GENERALE

1. Problématique

Le Burundi se caractérise actuellement par des luttes politiques souvent violentes. Diverses formations et opinions ne cessent de voir le jour. Certaines d'entre elles qui, au départ se revendiquant apolitiques peuvent progressivement mener des actions et des comportements pratiquement politiques.

Différentes marges de manœuvres sont envisagées par les acteurs politiques pour avoir une mainmise sur les rênes du pouvoir - du moins pour ceux qui n'en ont pas – tandis que ceux qui sont au pouvoir veulent défendre bec et ongles son maintien. Si l'on observe comment divers acteurs politiques mobilisent leurs moyens pour conquérir et / ou maintenir le pouvoir, nous sommes en droit d'avoir quelques interrogations. Certaines liées à l'importance donnée aux ressources dont disposent ces acteurs pour la réalisation de leurs stratégies. D'autres poussant à réfléchir s'il faut limiter certaines de ces stratégies aux simples tactiques du moment en vue de contrôler l'enjeu principal qui est le pouvoir politique. Toutes ces interrogations feront l'objet d'analyse dans ce travail.

2. Hypothèse de travail

Notre hypothèse repose sur les idées avancées par deux auteurs parlant de la motivation des acteurs politiques. D'abord, nous sommes du même avis que Julien Freund lorsqu'il écrit :

> «*Entrer dans la compétition pour le commandement, cela suppose un instinct de domination, mais aussi de l'ambition, j'entend le désir de faire preuve de ses talents personnels au service de la collectivité. Même chez un arriviste et le parvenu, ce sentiment n'est jamais absent, encore qu'il soit corrompu par la vanité. Il n'empêche cependant que le cortège de gloire, de grandeur d'honneur, de fierté, de majesté et d'immortalité qui auréole les actes mémorables de commandement – peu importe qu'il s'agisse de prouesse militaire, d'initiative sociale ou d'entreprise économique – demeure l'un des motifs les plus exaltant de la vocation de dirigeant, justement parce qu'il stimule le sens de la responsabilité personnelle*[1]».

[1] FREUND, (J.), *L'essence du politique*, Paris, Sirey, 1986, p.134.

Ensuite, nous sommes d'accord avec Alfred Sauvy qui, montrant le rôle des ressources dans les relations de pouvoir écrit:

> *«Celui qui dispose de l'instrument possède un pouvoir considérable sans contrôle, supérieur à maint pouvoir politique* [2]*».*

Enfin, combinant les idées de ces deux auteurs, nous formulons l'hypothèse suivante : les acteurs politiques burundais en compétition pour la conquête du pouvoir sont en amont intéressés par ce cortège de gloire, de grandeur, d'honneur, etc. ; tandis qu'en aval le contrôle des ressources reste leur désir ardent eut égard à l'influence qu'elles exercent dans la prise des décisions et dans la maîtrise du pouvoir. C'est cela qui va par ailleurs expliquer la raison d'être des diverses stratégies engagées par ces mêmes acteurs politiques burundais pour conquérir et/ ou maintenir le pouvoir. Bref, cette hypothèse fait sienne la tendance néo-marxiste qui soutient qu'il y a nécessairement interaction entre l'économique et le politique.

3. Délimitation du sujet

Pour mener à bout notre travail, nous avons pris l'année 1992 comme borne inférieure. Cette année est très déterminante vis-à-vis de la politique du Burundi. Car en effet, le Gouvernement qui était en place avait jeté les bases d'une constitution consacrant le multipartisme. Pour rappel, ce multipartisme avait été précédé par une politique d'unité nationale ayant pour but la réconciliation des Burundais. Comme borne supérieure, nous avons pris l'année 2004. A travers cette période politique (de 1992-2004), plusieurs faits et événements se sont produits. Il s'agit entre autres des élections, des massacres des populations, de gestion des longues transitions, des négociations, des accords de cessez- le -feu, avec certains acteurs politiques burundais qui avaient emprunté la voie armée comme processus,etc.

4. Méthodologie de travail

Nous comptons aborder notre sujet par trois approches essentielles à savoir l'approche relationnelle du pouvoir, les théories de domination ainsi que les théories de la mobilisation des ressources.

En effet, le choix de l'approche relationnelle du pouvoir est guidé par le fait que cette approche insiste sur des concepts comme ressources du pouvoir, stratégies, position, chantage, négociations, acteurs, système de relations, conflits, coopérations, etc. ; concepts qui forment l'ossature même de notre

[2] SAUVY, (A.), *La stratégie du pouvoir. Quel avenir pour la France* ? Paris, Calmann-Lévy, 1978, p.216.

sujet. En outre, cette approche insiste sur une méthode individualiste (même si les coalitions et les alliances peuvent jouer un rôle important dans les relations de pouvoir), l'autonomie de l'acteur (sa liberté d'action et de manœuvre dans la relation de pouvoir), des rapports de pouvoir qui ne sont jamais figés mécaniquement et des processus de coopération-conflit, de compromis, de négociations et de marchandages.

Quant au choix des thèses de domination, il a été motivé par le fait que ceux qui ont le pouvoir l'exercent parfois au détriment du reste de la population qu'ils prennent pour subordonné. Et ceux qui prétendent au pouvoir politique mobilisent cette domination. Le pouvoir est ainsi conçu sous forme d'une relation pyramidale comprenant une série de niveaux subordonnés les uns aux autres. Il existe des relations inégalitaires entre les dominants (gouvernants) et les dominés (gouvernés). C'est dans cette perspective que nous allons essayer de montrer comment différents acteurs politiques burundais par leurs rapports de force s'affrontent pour dominer.

Enfin, la dernière approche que nous allons utiliser est celle de la mobilisation des ressources. Plusieurs auteurs ont écrit sur cette notion. C'est ainsi qu'à propos de la mobilisation Theda Skocpol écrit:

> *«Le modèle de mobilisation se propose d'examiner les formes de l'action collective des groupes souhaitant conquérir le pouvoir à partir d'un certain nombre de variables explicatives. Ces dernières se rapportent aux intérêts des groupes, aux différents niveaux d'organisation et de ressources collectivement contrôlées, ainsi qu'aux possibilités offertes à un groupe prétendant donné et aux menaces qu'il affronte dans ses rapports avec les groupements ou avec d'autres groupes concurrents[3]».*

Cela prouve à suffisance qu'il serait inadéquat de mobiliser les ressources lorsque les intérêts envisagés sont inférieurs aux moyens engagés. Oberschall cité par Jérôme Lafargue replace la mobilisation dans un contexte conflictuel. Selon cet auteur, *«elle serait dans tous les cas dirigée par une opposition en lutte avec le pouvoir en place[4]»*. Le raisonnement d'Antony Oberschall oublie de mentionner qu'à son tour le pouvoir en place mobilise des ressources contre l'opposition. De plus, parlant de la mobilisation des ressources, Roger Gérard Schwartzenberg écrit:

[3] SKOCPOL, (T.), *Etats et révolutions sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine,* Paris, Fayard,1995,p.29.

[4] LAFARGUE, (J.), *La protestation collective*, Paris, Armand Colin, 2005,p.25.

«Autre aspect essentiel: la capacité de mobilisation. C'est-à-dire la capacité de mobiliser les ressources humaines et matérielles[...]. Le système efficace est celui qui maximise ses ressources. Cette mobilisation suppose:

- *la conversion des aspirations confuses des masses en programmes et en politiques;*
- *la diffusion du projet collectif;*
- *l'extraction des «ressources» (humaines, économiques, etc.) nécessaires ;*
- *la coordination des comportements et des activités ;*
- *le dosage de la contrainte, c'est-à-dire le maintien et l'établissement d'un ordre public* [5]».

Bref, il ne suffit pas seulement d'avoir des ressources, encore faut-il savoir quand et comment les mobiliser en vue d'atteindre les objectifs que l'on s'est fixés. D'où l'intérêt de maîtriser les stratégies en sachant bien les marier ou les associer aux tactiques selon les circonstances.

[5] SCHWARTZENBERG, (R.-G.), *Sociologie politique*, Paris, Montchrestien, 1988,pp.188-189.

CHAPITRE I. CADRE THEORIQUE

SECTION I. DEFINITIONS

A. Notion de stratégie

Ce vocable «stratégie» initialement venu, depuis les Grecs, du vocable de la guerre, il a pénétré celui des mathématiques pour s'appliquer aujourd'hui aux actions les plus diverses, dès lors qu' *«elle requiert de l'organisation et du calcul*[6]*»*. Par stratégie, on entend:

> *«l'accomplissement des buts [...] à moyen et long terme par un engagement irréversible des ressources humaines, intellectuelles, techniques et financières*[7]*»*.

1. La stratégie dans le domaine militaire

Raymond Aron et ses compagnons définissent la stratégie comme suit :

> *«La stratégie est une partie de l'art militaire qui étudie les grandes opérations de la guerre et en prépare le plan*[8]*»*.

Il est fréquent de voir confondre les mots stratégie et tactique alors que ce sont cependant deux parties fort distinctes de l'art de la guerre.

> *«La stratégie, dit l'archiduc Charles d'Autriche, qui est, à proprement parler, la science du général en chef, conçoit et forme le plan des opérations de la guerre, en embrasse l'ensemble et détermine leur marche. La tactique, qui est l'art indispensable à tout chef de troupe, enseigne la manière d'exécuter les plans de la stratégie. Les plans généraux d'opérations militaires et les mouvements d'armées, qui en sont la conséquence, sont donc stratégiques, et les mouvements ou l'emploi particulier des troupes sont tactiques*[9]*»*.

Ces deux définitions ont été réduites par cette formule: la stratégie est l'art de faire la guerre sur la carte; la tactique, sur le terrain. Pour quelques auteurs, la

[6] ARON, (R.) (sous la dir.), *Encyclopaedia universalis*, V.15, Paris, Encyclopaedia universalis France, 1976.
[7] BAUER, (M.) et CAHEN (E.), *Qui gouverne les groupes industriels? Essai sur l'exercice du pouvoir du et dans le groupe industriel*, Paris, Seuil, 1981, p.12.
[8] MORTIER, (R.), *Dictionnaire encyclopédique*, Quillet, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1950, p.4521.
[9] MORTIER, (R.), *op.cit*, p.4522.

stratégie est la conception, et la tactique, l'exécution; pour certains autres, la stratégie est la science des opérations; la tactique celle des combats. La définition la plus logique paraît être celle qu'en a donné Jomini cité par Mortier:

> *«La stratégie est l'art de diriger les armées sur les théâtres d'opérations; la tactique, l'art de les diriger sur les champs de la bataille* [10]».

Il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible d'établir pour la stratégie des règles invariables, applicables dans tous les cas, de les présenter sous la forme d'un nombre limité d'équations où l'on puisse donner dans chaque cas la valeur des inconnues. Et ces inconnues, les impondérables, disait le maréchal Foch, ont un rôle considérable dans la destinée des batailles et l'on connaît la théorie du maréchal japonais Nogi:

> *«la victoire appartient à celle des deux armées en présence qui sait souffrir un quart d'heure de plus que l'autre*[11]».

Les principes fondamentaux de la stratégie sont en petit nombre et se rattachent tous à un principe primitif dont ils ne sont que des applications, et qui est lui-même le but invariable vers lequel on doit tendre dans toute guerre. Ce but est de causer à son ennemi le plus grand dommage possible, en réduisant à la moindre expression les sacrifices qu'il faut faire soi-même pour y parvenir. Une des premières conséquences que l'on en peut déduire est cette règle qui doit servir de base absolue à toutes les opérations actives de la stratégie:

> *«se trouver toujours le plus fort partout où l'on voudra atteindre son adversaire, ou résister à un choc dont il nous menacera lui-même*[12]».

De cette règle fondamentale, se déduisent les quatre règles suivantes, qui n'en sont que des expressions partielles. D'abord, porter par les combinaisons stratégiques le gros des forces d'une armée, successivement sur les points décisifs d'un théâtre de guerre et autant que possible, sur les communications de l'ennemi, sans compromettre les siennes. Ensuite, manœuvrer de manière à engager le gros des forces contre des fractions seulement de l'armée ennemie. En plus, au jour de bataille, diriger également par des manœuvres tactiques le gros de ses forces sur le point décisif du champ de bataille ou sur la partie de la ligne ennemie qu'il importerait d'accabler. « *Enfin, faire en sorte que ces masses ne soient pas seulement présentes sur le point décisif, mais qu'elles y*

[10] MORTIER, (R.), *op.cit*, p.4522.
[11] *Idem*, p. 4521.
[12] *Ibidem*.

soient mises en action avec énergie et ensemble, de manière à produire un effet simultané »[13].

Autrement dit, la stratégie a pour but d'amener, de concentrer, au moment voulu, les troupes en quantité suffisante aux points où elles seront nécessaires pour livrer bataille. En outre, pour épargner à ces troupes toute fatigue inutile et les maintenir en bon état matériel et moral, il faut s'assurer du logement, de la liberté dans les marches, des facilités de ravitaillement et de bien-être possible qui économisent les forces tant que la situation le permet, de manière à reculer les inconvénients de leur concentration jusqu'au moment où elles devront combattre.

En résumé, malgré les transformations incessantes des institutions militaires, les progrès réalisés dans l'armement, l'invention de chemin de fer, de l'aviation, des formations motorisées, et des liaisons télégraphiques et téléphoniques avec ou sans fils, la stratégie, qui est indépendante des armes, au moins théoriquement, a varié dans de moindres proportions que la tactique. Ses principes, qui ont pour bases le sens commun et la logique, sont restés immuables ; leur application seule a exigé des procédés nouveaux, des moyens d'exécution autres et des études plus complètes, pour être en mesure de parer à toutes les éventualités et de prévoir toutes les combinaisons[14].

2. La stratégie dans le domaine mathématique

L'histoire de l'analyse de société montre que,[...] les mathématiciens qui ont réfléchi sur les enjeux où intervient l'habileté des joueurs ont été persuadés que les mathématiques laissaient échapper un élément déterminant, la finesse du joueur, dont dépendait l'issue de la partie. D'après Borel cité par Mortier, «*le joueur qui n'observe pas la psychologie de son partenaire et ne modifie pas en conséquence sa manière de jouer doit forcément perdre vis-à-vis d'un adversaire dont l'esprit est assez souple pour varier son jeu en tenant compte de celui de l'adversaire*[15]».

Analyser mathématiquement les situations dans lesquelles l'action de chacun dépend des actions imprévisibles des autres serait d'un grand intérêt, mais de tels problèmes, simples en apparence, ne peuvent être soumis au calcul. De plus, les mathématiques sont un instrument de connaissance moins pénétrant que l'intuition psychologique.

[13] MORTIER, (R.), *op.cit* p. 4522
[14] *Idem* p.4521.
[15] ARON, (R.), (sous la dir. de), *op. cit.* p.408.

> «*Imaginons, que le joueur, au lieu de prendre chaque décision quand cela devient nécessaire, réfléchisse d'avance à toutes les éventualités concevables, c'est-à-dire que le joueur commence à jouer avec un plan qui détermine le choix qu'il fera dans chaque situation possible, et pour toute information dont il disposera à ce moment-là, compte tenu des normes d'information que les règles du jeu prévoient en ce cas pour chaque joueur. Nous appelons un tel plan une stratégie* [16]».

Ainsi, la stratégie désigne un plan d'action complet. En d'autres termes, le décideur explore toutes les possibilités d'action que la situation présente (construction du schéma de causalité du jeu, qui est une description systématique de toutes les conséquences de l'action), et associe à chaque perspective une valeur qui représente à ses yeux l'utilité du résultat obtenu (construction d'un schéma de finalité).

3. La stratégie dans le domaine politique

En même temps que s'affirmait la virtuosité tactique, qui vise l'optimisation des moyens, s'imposait la nécessité d'une pensée stratégique.

> «*La stratégie consiste à faire concourir des moyens hétérogènes et des actions dissemblables à la réalisation d'objectifs globaux*[17]».

Cette action est relativement «logique» car elle implique la prise en considération, dans un même raisonnement, de variables de nature diverse, dont certaines, parmi les plus importantes, ne sont pas quantifiables. Elle combine les hommes et les choses, les grandeurs et les qualités, la nécessité et les aléas. Elle est en outre affrontée à une difficulté supplémentaire: les progrès technologiques rendent rapidement caduques les leçons de l'expérience, si bien que les précédents peuvent rarement servir d'exemples.

Alors que la pensée tactique se meut en général dans un registre déterminé, militaire, industriel, ou commercial, par exemple, la pensée stratégique combine des actions variées pour atteindre un objectif global. Il serait cependant erroné de croire que la pensée stratégique est supérieure à l'habileté tactique: «*sans elle, la stratégie n'est rien, tant il est vrai qu'il n'y a pas de détail dans l'exécution*[18]».

[16] ARON,(R.) (sous la dir. de), *op.cit.* p.408.
[17] *Ibidem.*
[18] *Idem* , p.409

En guise de conclusion, nous pouvons retenir que la stratégie ainsi entendue, c'est la conduite et la réalisation par les meilleurs moyens d'une politique. Parce que plusieurs formes de rationalité peuvent être mises en œuvre dans une situation donnée, il n'existe pas une seule stratégie.

S'appuyant sur l'habileté tactique, elle reçoit son inspiration et ses fins de la politique. L'emploi, si fréquent aujourd'hui, des termes tactique et stratégie vient sans doute de ce que l'action politique demande une rationalisation des choix, une logique de l'action, un calcul et une évaluation des moyens.

B. Notion d'acteur: ses ressources et ses enjeux

1. Les acteurs politiques

Philippe Bernoux définit l'acteur comme:

> «*Celui (individu ou groupe) qui participe à une action et qui a des intérêts communs pour cette action. On ne peut donc donner une liste a priori d'acteurs dans une entreprise. Il faut les énumérer à partir de l'action envisagée. Un même groupe peut être un acteur unique, lorsqu' il fait bloc face à l'extérieur, ou éclater en plusieurs acteurs. Un individu, même très haut placé dans la hiérarchie, ne constitue pas forcément un acteur*[19]».

Lorsque dans un groupe quelconque un individu n'est pas souvent tenu en considération lors de la prise de décision engageant tout le groupe, cet individu ne peut pas être qualifié d'acteur.

Le concept d'acteur joue un rôle fondamental dans la théorie de l'analyse stratégique.L'accent est mis sur le fait que l 'acteur est celui dont le comportement (ici équivaut à l'action) contribue à structurer un champ, c'est-à-dire à construire les régulations. Toute organisation est composée d'acteurs structurant leurs relations dans un modèle aussi interactif qu'interdépendant, si elle veut «bien» fonctionner. Par système de régulation des relations, on entend les règles de relations que se donnent les acteurs pour résoudre les problèmes quotidiens d'organisation[20]. Philippe Bernoux note que ce sont bien les acteurs, relativement libres et autonomes, qui créent un système; ils le font fonctionner à travers un réseau de relations où ils négocient, échangent, prennent des décisions[21].

[19] BERNOUX, (P.), *La sociologie des organisations*, Paris, Seuil, 1985, p.166.
[20] *Idem*, p.137.
[21] *Idem*, p.138.

Les auteurs classent les différents acteurs et les actions qu'ils mènent en fonction de leur position par rapport au système politique. C'est ainsi que Charles Tilly différencie explicitement les groupes qui sont membres du système politique et les opposants qui sont en dehors:

> *«Les membres du système politique ont plus de pouvoir et doivent faire face à moins de répression que les opposants. Les opposants deviennent membres grâce à l'action politique*[22]».

Cependant, William Gamson établit une distinction formelle et «centrale» entre les groupes sociaux et les acteurs politiques selon qu'ils sont dans ou en dehors du système politique:

> *«La différence centrale entre les acteurs politiques est synthétisée par l'idée d'être à l'intérieur ou à l'extérieur du système politique. Ceux qui sont à l'intérieur sont les membres dont les intérêts sont acquis, autrement dit reconnus comme légitimes par les autres membres. Ceux qui sont à l'extérieur sont les opposants. Ils n'ont pas la prérogative essentielle des membres - l'accès routinier aux décisions qui les affectent. Ils ne l'ont pas parce qu'elle leur est refusée en dépit de leurs meilleurs efforts ou parce que leurs tentatives sont maladroites et inefficaces*[23]».

Selon Gamson, cette différence établie entre acteurs sociaux et politiques en fonction de leur appartenance ou non au système politique permet d'expliquer les différences de leurs «impératifs politiques» et aussi de rejeter tout interprétation qui ferait des premiers des acteurs rationnels poursuivant leurs intérêts et les seconds des acteurs irrationnels exprimant leurs frustrations. Il reste cependant à résoudre selon Lapeyronnie une contradiction fondamentale:

> *«Comment concilier la première affirmation, selon laquelle mouvements sociaux ou politiques sont le fait de groupes qui cherchent à entrer dans le système politique, avec l'observation selon laquelle les participants aux mouvements ont déjà un niveau de participation politique élevé*[24]»?

[22] LAPEYRONNIE, (D.), « Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources » ? in *Revue française de sociologie*, Paris, 1988, p. 594.

[23] *Idem, p.598.*

[24] *Idem, p.602.*

Les classes sociales qui s'affrontent doivent avoir une position sociale relativement proche car l'écart très profond rend caduque toute forme de revendication de la classe dont la position est très faible.

2. Enjeux et Ressources

a. Enjeux

Philippe Bernoux définit l'enjeu comme:

> *«La valeur que chacun attribue à une action, ce qu'il peut gagner ou perdre au-delà des objectifs de cette action. Gagner l'estime des autres en réunissant une action difficile est un enjeu. Dans un conflit, il y a toujours des enjeux plus ou moins cachés (de pouvoir) derrière des objectifs déclarés*[25]*».*

L'action politique est comprise et analysée dans sa logique propre qui est celle de l'affrontement stratégique des acteurs pour la conquête du pouvoir, la participation au système politique et le contrôle des ressources. Elle est relative au contexte, qu'il soit social, économique ou culturel, elle se comprend par le champ de l'action, c'est-à-dire le système d'interactions dont l'enjeu est le pouvoir[26]. C'est ainsi que Lapeyronnie souligne que:

> *«Si l'acteur politique ne parvient pas à contrôler à sa guise le pouvoir, l'enjeu reste tout de même la participation au système politique par une action contestataire de remise en cause de l'état du système politique*[27]*».*

Pour conclure , l'enjeu des acteurs politiques burundais reste la conquête et /ou la conservation du pouvoir politique pour bien contrôler les ressources.

[25] BERNOUX, (P.), *op. cit.*, p.166.
[26] LAPERYRONNIE, (D.), *op.cit*, 612.
[27] *Idem*, p.614.

b. Ressources

1° Définition

Donnant la définition des ressources, Lapeyronnie écrit :

> *«Les ressources sont ainsi des «biens», des «choses» rares, assimilables à des valeurs échangeables ou, plus précisément, à de l'argent ou de la monnaie[28]».*

Il s'agit moins d'une définition que d'une analogie. La société est conçue comme un marché économique où des biens sont échangés, investis pour produire du pouvoir. Les biens rares, autrement dit, les ressources ont ainsi une propriété remarquable: ils sont indépendants des rapports sociaux et politiques constitutifs de la situation.

> *«Les ressources sont des biens propres aux acteurs, des choses intangibles et fongibles, des instruments mis au service d'une domination ou d'une action politique et constituant les enjeux de la domination ou de l'action. Elles apparaissent comme des sortes de valeurs monétaires pouvant être transformées en pouvoir si elles peuvent être investies dans l'action collective. Ce sont des instruments au service des acteurs politiques et qu'ils se disputent[29]».*

En définitive, nous sommes d'accord avec Philippe Braud qui définit les ressources politiques comme *«moyen d'influence dans les rapports de pouvoir[30]».* De plus, les ressources de pouvoir constituent des moyens susceptibles, dans une situation déterminée, de peser sur les comportements des partenaires de l'interaction[31]. Mac Carthy dit que les ressources ne sont jamais définies autrement que comme *«les éléments divers nécessaires à l'action[32]».*

2° Types de ressources

Selon William.Gamson cité par Didier Lapeyronnie, *«n'importe quoi peut constituer une ressource, le temps, la beauté, l'énergie, l'espoir, c'est le concept ventre mou de la théorie d'après sa propre expression. C'est dans cette même perspective qu'il affirme qu'il n'existe pas de définition conceptuelle commune*

[28] LAPEYRONNIE, p.604.
[29] *Ibidem*
[30] BRAUD (P.), *Sociologie politique, Paris, L G D J*, p.55.
[31] *Idem*, p.55.
[32] LAPERYRONNIE, (D.), *op. cit.*, p.604.

des ressources, chaque auteur désignant sous son terme générique les éléments sociaux, les «choses» qu'il juge déterminant pour expliquer ou analyser telle ou telle action[33]*».*

Mac Carthy cité par Lapeyronnie dit que *«les ressources peuvent inclure aussi bien la légitimité que l'argent ou l'activité*[34]». L'auteur qui est plus explicite en la matière et bel et bien Philippe Braud qui affirme qu'on peut concrètement identifier trois grandes catégories de ressources de pouvoir, respectivement associées au fonctionnement du champ économique, du champ symbolique et du champ coercitif[35].

2^{o}_{1} Ressources matérielles

Selon Philippe Braud, les ressources, utilisables politiquement, qui se révèlent issues directement de ce champ, sont au nombre de trois: l'argent, la capacité distributive et la compétence technique.

Avec l'argent, il s'en suit que les agents sociaux, selon la position hégémonique ou subalterne qu'ils occupent, selon leur capacité élevée ou faible de production, de consommation ou d'épargne, ont un accès très inégal à cette ressource politique fondamentale. Or, l'argent permet de financer des activités de tous ordres, y compris de communication politique. Il offre la possibilité de susciter des allégeances, récompenser des dévouements, assurer des fidélités.

La capacité distributive est le contrôle de l'attribution d'emploi, de prébendes ou des privilèges. Cette capacité est l'une des bases de la constitution de clientèles.

La compétence technique est ici envisagée comme un savoir-faire relativement spécialisé et productif, elle peut directement contribuer à faciliter l'exercice des tâches politiques[36].

2^{o}_{2} Ressources communicationnelles

Aucune société ne peut se constituer ni se pérenniser sans la mise en place de langages permettant une intercompréhension minimale entre les individus qui la composent. On peut énumérer comme suit, les principales ressources liées à ce champ.

[33] *Ibidem*
[34] LAPERYRONNIE, (D.), *op. cit.*, p.604.
[35] BRAUD, (P.), *op. cit.*, p.5.
[36] *Idem, p. 58.*

D'abord, il y a le contrôle de l'information, ressource pouvant renvoyer à des situations différentes. La position hiérarchique, dans une organisation, est un carrefour d'informations descendantes et montantes; à ce titre, elle fournit la possibilité de tirer du pouvoir d'influence à partir de la simple rétention d'informations utiles.

Ensuite, la notoriété qui se construit autour de la reconnaissance des «mérites» d'un individu à favoriser l'attention, ce qui rehausse l'impact des prises de parole du bénéficiaire. Il s'agit d'une ressource précieuse qui ne s'acquiert pas sans difficultés ni conformité à certains itinéraires; mais la notoriété une fois acquise s'alimente assez aisément d'elle-même. Catégorie voisine, la popularité est une notoriété associée à des perceptions émotionnelles positives, se situant sur le registre de l'admiration ou de l'affection.

Enfin, la légitimité qui repose sur un système de croyances qui confère à celui qui en bénéficie une précieuse présomption d'autorité. Si en revanche, le dévoilement de scandales ou d'affaires peut constituer une arme politique redoutable, c'est parce qu'ils sont de nature à détruire une légitimité acquise en mettant en évidence, par exemple, la violation clandestine des principes sur lesquels une personnalité politique avait bâti sa réputation publique[37].

2^{o}_{3} Ressources coercitives

La constitution de la société suppose la mise en place de mécanismes tendant à la régulation de la violence physique car son extension la rend profondément désorganisatrice du tissu social. D'où l'émergence des ressources (politiques) spécifiques à savoir le contrôle des forces de l'ordre et de l'armée, la légalité et l'aptitude à troubler l'ordre public.

Le contrôle des forces de l'ordre et de l'armée est nécessaire. Cependant, ce contrôle exercé sur cet appareil coercitif peut se révéler défaillant, par exemple lorsque se multiplient les «bavures policières» ou que se constituent des services parallèles plus ou moins indépendant du gouvernement.

La légalité est cette qualité qui confère à la décision prise une présomption de légitimité qui en facilite la mise en œuvre, y compris contre les récalcitrants. C'est en ce sens qu'elle constitue une ressource politique.

L'aptitude à troubler l'ordre public dont les modalités de formes d'action peuvent être inégalement violentes inclue en effet aussi bien la manifestation publique, la grève avec ou sans occupation des lieux de travail, que l'émeute ou l'activité terroriste qui constituent seules des violences à proprement parler,

[37] BRAUD, (P.), *op. cit.*, p.59.

dirigées contre les personnes et contre les biens. Mais leur trait commun est de provoquer (ou démontrer) l'affaiblissement de l'autorité publique afin de créer un rapport de forces plus favorable à la prise en considération des exigences présentées[38].

3° Mobilisation des ressources

Antony Oberschall voit dans la mobilisation une activité instrumentale, qui intervient une fois les buts fixés, les ressources se définissant comme objet de cette activité[39]. Il ne suffit pas d'avoir des ressources, encore faut-il savoir quand et comment les mobiliser pour les rentabiliser. C'est ainsi que Philippe Braud note:

> *«Il convient d'observer, à propos de toutes ces ressources de pouvoir, que leur efficacité dépend du point de savoir dans quelle mesure elles sont mobilisables dans une situation donnée*[40]*».*

La mobilisation des ressources, ainsi attendue, peut être comprise comme comparable à l'activité économique dans la mesure où elle consiste à investir dans l'action collective ou le contrôle social un certain nombre de biens ou de valeurs dans le but d'augmenter sa «part de marché», c'est-à-dire la proportion de richesses contrôlées. Les éléments déterminants sont les éléments centraux: la capacité de réunir et d'utiliser de manière optimum, rentable, les ressources contrôlées par l'acteur politique. Celui-ci agit comme un chef d'entreprise et construit sa stratégie d'action en fonction des objectifs qu'il se fixe et des moyens dont il dispose.

Ainsi, les organisations se placent au centre de leur modèle et sont analysées comme une entreprise ou une industrie, c'est-à-dire en fonction de leurs capacités de s'adapter et d'utiliser un environnement changeant. La création d'une action collective se comprend comme la rencontre entre les objectifs d'un entrepreneur ou d'un ensemble d'entrepreneurs et l'achat par les clients des produits de l'entreprise. Les entrepreneurs agissent en essayant de satisfaire au mieux les préférences de consommateurs, les incitant ainsi à acheter leurs produits. L'action collective se crée lorsque les objectifs d'une organisation rencontrent les préférences pour le changement d'un ensemble d'individus, transformant leur sympathie en participation. En faisant correspondre ses objectifs avec les intérêts du secteur qu'elle cherche à

[38] *Ibidem*
[39] LAPEYRONNIE, (D.), *op. cit.*, p.603.
[40] BRAUD, (P.), *op. cit.*, p.60.

mobiliser,«*une organisation doit pouvoir convertir les sympathisants en militants*[41]».

Rappelons enfin que les relations de pouvoir ne sont jamais, comme l'affirme Philippe Braud, totalement unidirectionnelles. Si inégalement réparties que soient les ressources politiques entre les agents, celles-ci ne sont jamais inexistantes. Aucun acteur n'est totalement dépourvu de ressources. Celles-ci évoluent en fonction de la logique des situations. Elles permettent un minimum de réponse à la pression subie. En d'autres termes, celui qui exerce un pouvoir, c'est-à-dire mobilise des ressources pour obtenir d'un tiers le comportement prescrit ou attendu, doit s'attendre à une forme ou une autre de résistance[42].

SECTION II. ETAT ET POUVOIR POLITIQUE

A. Notions élémentaires

1. L'Etat

Philippe Braud définit l'Etat d'une manière double:

> «*D'abord, l'Etat est le pouvoir monopolisateur de la coercition légitime au sein de la société globale. Ensuite, l'Etat est cet ensemble territorial juridiquement organisé, envisagé comme sujet de droit international (les Etats membres de l'ONU*[43])».

a. L'Etat comme société juridique

A partir de la fin du 19ème siècle le privilège de l'interrogation sur la nature de l'Etat appartiendra essentiellement aux juristes. Son degré d'abstraction n'en sera que renforcé, sans que cependant les «a priori» politiques en soient éliminés. C'est ainsi que par la fidélité peut-être aux théories juridiques développées lors de la révolution française sur l'Etat-nation, mais aussi et surtout pour satisfaire aux sentiments profonds d'une époque où la passion nationaliste se manifeste à tout propos, ils mettront l'accent sur les rapports entre l'Etat et la nation[44].

Parlant de l'auteur de «*Eléments de droit constitutionnel*», Bernard Chantebout ne mâche pas ses mots lorsqu'il écrit: «*A. Esmein n'est contesté par personne quand il commence son manuel [...] par la formule souvent reprise*

[41] LAPEYRRONIE, (D.), *op.cit*, p. 605.
[42] BRAUD, (P.), *op.cit*, p.60.
[43] *Idem*, p.607.
[44] CHANTEBOUT, (B.), *Droit constitutionnel et Science politique*, Paris, Armand Colin, 1983, p.4.

depuis: l'Etat est la personnification juridique d'une nation"[45]». Mais, une fois posé, le principe politique de l'identité presque parfaite entre l'Etat et la nation, c'est le problème de la définition juridique de l'Etat le plus l'intérêt de ces acteurs.

Sur ce plan, l'accord sera presque unanime pour admettre que l'Etat constitue une entité, une «personne morale», c'est-à-dire un être fictif auquel sont attribués des droits et des obligations semblables à ceux qu'assument les personnes physiques[46]. Raymond Guillien et Jean Vincent diront qu' «*au point de vue juridique, l'Etat est une personne morale titulaire de la souveraineté*[47]». Poursuivant son analyse, Bernard Chantebout constate que l'Etat constitue une institution fondée au départ par le groupe des détenteurs du pouvoir et à laquelle les gouvernés ont ultérieurement apporté leur adhésion. Mais l'Etat constitue une personne morale d'un type spécial puisque ce que ses fondateurs ont mis à sa disposition lors de sa création, ce n'est pas leurs capitaux comme dans le cas d'une société, ni leurs efforts comme dans une association. Ce qu'ils lui ont donné, c'est le pouvoir politique. L'Etat, c'est l'institution qui détient le pouvoir politique et au nom de qui ce pouvoir s'exerce: «*l'Etat dira plus tard Georges Burdeau, c'est le pouvoir institutionnalisé*[48]».

Dans certains contextes, le mot Etat ne désigne pas seulement le pouvoir qui s'exerce au sein de la société civile, mais la société toute entière envisage du point de vue de l'organisation politique globale. Dans le domaine des relations internationales, c'est généralement le sens qui prévaut, les Etats constituant les sujets directs du droit international public. Au sein de la société civile, l'Etat monopolise la coercition légitime au service de son pouvoir d'injonction juridique[49].

b. L'Etat comme pouvoir politique

Pour Max Weber, l'Etat est «*une entreprise politique de caractère institutionnel dont la direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime*[50]». Dans cette définition célèbre, l'impacte volontairement faite sur les missions susceptibles d'être assignées à l'Etat, qu'elles soient restreintes au rôle de «veilleur de nuit» dans la théorie libérale de l'Etat minimum ou qu'elles soient plus largement entendues (Etat Providence, Etat-missionnaire). Ainsi, ce qui spécifie l'Etat ce sont les modalités du pouvoir exercé.

[45] *Ibidem*
[46] CHANTEBOUT, (B.), *Idem*, p.5.

[47] GUILLIEN, (R.) et VINCENT, (J.), *Lexique de termes juridiques*, Paris, Dalloz, 2003, p.255.
[48] *Idem*, p.257.
[49] BRAUD, (P.), *op.cit.*,p.106.
[50] *Idem*, p.123.

L'Etat n'est pas une forme de pouvoir «naturel» qui aurait existé au sein de n'importe quelle société. Il apparaît à l'issue d'un processus historique déterminé dont on peut se demander sur quelles perspectives d'avenir il débouche aujourd'hui. Selon la conception marxiste, l'Etat reste un appareil d'oppression au service de la classe dominante, en régime capitaliste, il est l'instrument de la bourgeoisie en vue de l'exploitation du prolétariat. Mais Marx nuance:

> *« l'instauration d'une société sans classe doit entraîner le dépérissement de l'Etat*[51]*».*

Qu'en est-il du pouvoir?

2. Le pouvoir

Une classification s'imposent quand il s'agit de définir un mot aussi surchargé de significations, dans le langage courant comme dans les usages savants.

a. Trois perspectives du pouvoir

Dans une première perspective, le pouvoir est en gros synonyme de gouvernants. Toutefois d'importantes nuances peuvent être décelées. Dans le couple pouvoir/ opposition, il désigne seulement le gouvernement et sa majorité ; mais il renvoie à l'instance politique lorsqu'il est opposé à l'administration publique. Au pluriel, une expression comme pouvoirs publics, est à peu près synonyme de l'Etat, au sens constitutionnel. Cette approche est dite institutionnaliste[52].

Dans une seconde perspective, toute différente de la première, le pouvoir est une sorte d'essence, de substance ou, mieux, de capital au sens économique du terme. Ainsi, l'expression courante: «avoir du pouvoir» sous-entend l'existence d'un détenteur ou d'un possesseur. Celui-ci, à l'instar du propriétaire d'un patrimoine, peut «accroître» ou «dilapider» son pouvoir, il en tire des «profit» ou des «bénéfices». De cette conception appelée substantialiste, on peut rapprocher un autre emploi du mot, propre à certains contextes. Bertrand de Jouvenel, cité par Philippe Braud, s'efforçant de définir le «pouvoir pur», l'assimilait au *«commandement existant par soi et pour soi*[53]*».*

[51] GUILLIEN, (R.) et VINCENT, (J.), *op .cit.*, p.255.
[52] BRAUD, (P.), *op.cit*, p.21.
[53] *Ibidem*

D'une troisième perspective, enfin, le mot pouvoir renvoie à une relation entre deux ou plusieurs personnes. C'est un pouvoir sur quelqu'un. C'est dans cette approche dite interactionniste que se situe la définition proposée par Max Weber: «*Le pouvoir est toute chance de faire triompher, au sein d'une relation sociale, sa propre volonté, même contre des résistances; peu importe sur quoi repose cette chance*[54]». Cette définition de Max Weber introduit une notion subjective et non quantifiable, la notion de chance. Avec cette dernière, l'effort personnel est moins considéré pour la réalisation d'un projet déterminé.

b. L'ancienneté du pouvoir

Le pouvoir n'est pas d'abord pour un individu, un objet de réflexion mais une constatation. L'homme en société rencontre constamment le pouvoir: il se heurte à des pouvoirs, il dispose lui-même d'un certain pouvoir sur d'autres. A partir du moment où il existe un groupe, si petit soit-il, des phénomènes de pouvoir se manifestent parce que certains vont commander, d'autres vont obéir ou se soumettre. La plus évidente expression du pouvoir dans l'histoire est l'Etat, les relations entre le pouvoir et l'Etat sont donc déterminantes pour l'organisation sociale[55].

B. Le rôle des partis politiques

1. Quelques définitions

Avant d'entamer le rôle des partis politiques, il convient de rappeler ce que pensent certains auteurs sur la notion de parti. Selon Constant «*un parti est une réunion d'hommes qui professent la même doctrine politique*[56]».

H. Kelsen, le célèbre juriste, proposait pour sa part la définition suivante:

> «*Les partis sont des formations qui groupent des hommes de même opinion pour leur assurer une influence véritable sur la gestion des affaires publiques*[57]».

Pour le cas du Burundi, certaines gens peuvent adhérer aux partis politiques pour assurer leur survie sans nécessairement être de même opinion que l'ensemble des partisans du parti politique considéré.

[54] *BRAUD ,(P.), op. cit.* p.22.
[55] DEBBACH, (C) et PONTIER (J.M.), *Introduction à la politique*, Paris, Dalloz, p.22.
[56] DEBBACH, (C) et PONTIER (J.M.), *op. cit.*, p.230.
[57] *Ibidem*

François Goguel déclare:

> *«Un parti c'est un groupement organisé pour participer à la vie politique, en vue de conquérir partiellement ou totalement le pouvoir et d'y faire prévaloir les idées et les intérêts de ses membres*[58]*».*

Au Burundi, certains politiques créent des partis politiques sans forcément réunir assez de membres pouvant les amener à conquérir ni totalement ni partiellement le pouvoir. Le seul fait de figurer sur la liste des partis politiques agréés suffit pour nourrir leurs espoirs d'un probable lendemain meilleur. Joseph La Polombola et Weiner définissent le parti politique comme:

> *«une organisation durable, c'est-à-dire une organisation dont l'espérance de vie est supérieure à celle de ses dirigeants en place, une organisation locale bien établie et apparemment durable, entretenant des rapports réguliers et variés avec l'échelle naturelle, la volonté délibérée des dirigeants nationaux et locaux de l'organisation de prendre et exercer le pouvoir; le souci enfin de rechercher un soutien populaire à travers les élections ou de tout autre manière*[59]*».*

Cette définition constitue l'idéal d'un parti politique. Cependant, il arrive des fois où la disparition de son leader constitue la faiblesse voire la disparition de leur organisation politique. Cette définition permet de différencier des partis d'autres organisations qui ne cherchent pas l'exercice du pouvoir comme les groupes d'intérêt.

2. La fonction des partis politiques dans les débats politiques

Les partis politiques concourent toujours à la formation de la volonté générale en ce sens qu'ils influencent, orientent, guident l'opinion grâce aux débats qu'ils provoquent. Certains sont toujours internes, comme ceux qui traversent leurs congrès ou leurs instances dirigeantes, ils permettent à la base militante de se prononcer sur la ligne du parti. D'autres se situent dans les enceintes parlementaires où s'affrontent majorité et opposition(s), l'enjeu immédiat étant le contrôle de l'activité gouvernementale. D'autres fins sont portées sur le devant de la scène médiatique, empruntant le canal d'émission télévisée, d'articles de presse.

[58] DEBBACH , (C) et PONTIER, (J.M.) *op .cit.* p .230.
[59] CHAGNOLLAUD, (C.), *Cours de science politique*, Paris, Dalloz, p.197.

Avec les débats, se trouvent en charge des attentes réputées et émaner de la société, qu'il s'agisse d'exigences parfaitement claires de telle ou telle catégorie de population, ou qu'il s'agisse d'insatisfactions et d'espérances polymorphes, informulées, faibles, auxquelles les partis s'ajoutent des préoccupations propres, concernant les logiques de l'appareil (en matière de la loi électorale par exemple) ou celles des militants et des dirigeants (convoitises d'emploi et de prébendes, réformes des règles du jeu politique etc.). Il peut même arriver ponctuellement que les intérêts du parti soient contradictoires avec ceux de ses électeurs. Aucun parti d'opposition par exemple ne peut ouvertement souhaiter l'aggravation d'une crise économique dont pourtant dépend parfois son arrivée au pouvoir[60].

La prise en charge, par le débat des attentes sociales peut s'effectuer à un niveau extrêmement concret. C'est le travail de terrain, conduit par les élus et les militants, pour écouter les doléances des gens, les ressembler et les rationaliser. Il peut aussi s'effectuer à un niveau très global. C'est la légitimité d'un vaste projet de société, considéré comme donnant les véritables réponses aux insatisfactions multiformes des populations.

Le débat politique est une pièce essentielle de la démocratie pluraliste. Sans doute existe-t-il aussi dans les régimes à parti unique. Mais, le plus souvent, il y est feutré, secret, circonscrit étroitement au sein des sphères dirigeantes. Au contraire, dans les systèmes pluralistes, le débat public est la règle. Alimenté en permanence par des confrontations d'analyses ou des simples polémiques, il joue un rôle important dans le contrôle de l'action des gouvernants. Ceux-ci se voient en effet constamment imputer les erreurs, négligences ou inactions attribuables à eux directement ou à leurs services. au contraire, les partis de la majorité défendent la politique suivie, l'expliquent, la justifient, en soulignant la faiblesse des projets de leurs adversaires.

Ces débats peuvent contribuer à éclairer l'opinion, c'est du moins leur fonction essentielle au regard des principes démocratiques. En réalité, ils contribuent surtout à structurer le champ politique en situant les acteurs dans un champ les uns par rapport aux autres: majorité/opposition ou encore opposition parlementaire /opposition extraparlementaire[61]. Ils alimentent la scène politique avec les mots-marqueurs qui fournissent des repères aux citoyens et facilitent leur intériorisation d'un identité politique.

Enfin, le débat politique a pour vertu de disqualifier la violence ou les affrontements physiques auxquels il substitue l'échange d'idées. Débat à

[60] BRAUD, (P.), *op.cit*, p.608.
[61] *Idem*, p.611.

prédominance «économiste» lorsqu'il se fait affrontements de chiffres, de dossiers de bilans ou, au contraire, débat à prédominance «éthique» lorsque les protagonistes mobilisent surtout les valeurs; justice, liberté, scolarité, etc. C'est pour cette raison que dans les partis divisés en tendances, il est utile, en termes d'acceptabilité sociale, de transcrire les rivalités de personnes et de clientèles en courants idéologiques particuliers, masquer les affrontements d'ambitions en débats d'idées[62].

3. La fonction socialisante des partis politiques

Les partis sont des organisations qui tendent à discipliner les élus et favoriser la prise de conscience de solidarité entre groupes sociaux différents. Doctrine, programme ou simples thèmes de campagne véhiculent en effet de messages qui vont servir de références communes, non seulement aux membres de la même formation mais aussi leurs électeurs et sympathisants. Il s'agit de compromis concrets entre des intérêts différents auxquels pourront se rallier locatives et propriétaires (politiques du logement) enseignants et parents d'élèves (politique d'éducation), ruraux et citadins (politique d'aménagement du territoire). Il s'agit surtout de valeurs aux contours suffisamment imprécis: liberté, solidarité, droits de l'Homme... pour créer au moins l'illusion de croyances communes entre des catégories de citoyens qui partagent parfois, en réalité, des aspirations très différentes. Mais cette illusion crée le sentiment de solidarités transversales par delà les clivages d'âge, de classe ou d'appartenance locale; elle favorise donc l'intégration sociale.

Il y a davantage. La capacité persuasive des partis politiques n'est jamais aussi forte que quand ils convergent, explicitement ou implicitement, pour délivrer en fait le même message alors que, sur la scène politique, ils ont normalement vocation à s'affronter. La réceptivité des citoyens à l'intériorisation du message est alors maximale parce qu'il n'y a pas de dissonance entre les sources émettrices; au contraire leur accord contribue à faire considérer comme «naturels», c'est-à-dire «allant de soi», les attitudes ou les comportements encouragés. Ceci est fait par les partis de militants orientés vers l'encadrement des masses et porteurs d'une idéologie forte[63].

L'invitation générale à participer au scrutin consolide les schémas culturels qui font du citoyen, libre et responsable, la base de l'édifice démocratique. Pour beaucoup de partis, le rôle de socialisation qu'ils assurent s'arrête à peu près là. Cependant, certains d'entre eux constituent bien davantage une véritable contre-société. Cela est déjà vrai dans de groupuscules fortement

[62] BRAUD, (P.), *op.cit*, p.110.
[63] CHAGNOLLAUD, (D), *op.cit*, p.203.

structurés et soudés du point de vue de leur idéologie ou de leur discipline intérieure.

Une vie de parti particulièrement soutenue encourage la conviction d'avoir un mode de vie profondément autre. Cette forte interactivité et interconnaissance des membres de l'organisation déborde sur les relations privées, développant un sentiment aiguë de l'identité politique. Vécue comme une implication globale de la personne, elle se forge dans les nombreuses réunions internes ou s'affirme dans les activités externes de propagande qui sont d'autant plus impliquantes, psychologiquement, qu'il faut véhiculer des messages plus radicaux.

4. La fonction des partis politiques dans les élections

Une première fonction des partis dans les élections est de sélectionner des candidats aux élections locales et nationales. Le seul fait d'entrer en lices suffit à les distinguer des groupes d'intérêts. Les procédures de sélection des candidats varient selon les statuts des partis qui accordent aux militants de base des droits plus ou moins étendus.

La désignation des candidats équivaut pratiquement à leur élection dans deux cas de figure. Tout d'abord, lorsqu'il y a un parti unique qui monopolise à son profit du droit de présenter des candidats au suffrage. Par ailleurs, dans les élections disputées à la représentation proportionnelle, le fait d'être placé en bon rang sur la liste, quand il s'agit d'un parti à forte audience électorale, équivaut à la certitude d'être élu. Cette situation est de nature à renforcer les prérogatives de la direction centrale du parti.

Il faut cependant noter, avec Key Lawson, une certaine perversion de cette fonction au moins dans les grandes machines électorales américaines. Beaucoup de candidats aux élections sont des gens qui ont obtenu des soutiens auprès de personnalités non affiliées ou de groupements non- partisans riches et puissants; cela leur permet d'obtenir l'investiture du parti auquel, parfois, ils n'ont d'ailleurs adhéré qu'au dernier moment[64].

Une seconde fonction des formations politiques est de mobiliser des soutiens afin d'affronter la bataille électorale dans les meilleures conditions. A cet égard les partis fortement organisés disposent d'atouts particuliers. Ils mettent à la disposition de leurs candidats la puissance de leur appareil. Cela signifie d'abord des ressources financières indépendantes des subsides exceptionnels quêtés pendant la campagne. Cela signifie surtout un rodage, acquis par expérience, des activités de propagande: distribution de tracts et

[64] BRAUD, (P.), *op.cit*, p.404.

journaux, collage des affiches, organisation de porte-à-porte après des électeurs, repérage des différents groupes cibles au sein de la circonscription. Il a fallu l'affaiblissement contemporain de grands partis de masse et d'augmentation du rôle de l'argent dans les campagnes électorales pour réduire l'écart sur ce point entre partis de cadres et partis de masses[65].

Une troisième fonction est de choisir des dirigeants nationaux. Dans les plus importants partis, la consécration à ce niveau est la condition d'accès aux plus hautes fonctions de l'Etat, soit automatiquement dans les régimes à parti unique, soit à la faveur de l'alternance dans les régimes pluralistes. On hésite cependant à parler d'un choix opéré par un parti; l'expression est porteuse ici de trop d'ambiguïté. Il s'en faut de beaucoup que la base militante ait réellement « *la possibilité de choisir ses leaders, à la faveur par exemple d'un congrès* [66]». Les dirigeants sont très souvent en mesure de contrôler les instances de décision censées les élire ou les conformer. Dans ce cas, la lutte pour la prééminence au sommet est donc circonscrite à l'intérieur d'un cercle restreint de caciques influents.

En système multi partisan, les partis vont généralement devoir conclure des alliances pour atteindre la majorité électorale ou, après les élections, la majorité parlementaire. Cette situation de partenaires / rivaux est fortement influencée par les règles du jeu posées par la loi électorale. S'il existe un système de représentation proportionnelle particulièrement pur, l'indépendance mutuelle des partis pendant la campagne est la plus forte. La question des alliances ne se pose pas avant la consultation, mais au soir des résultats. Pendant la campagne, la liberté de se combattre mutuellement demeure pleine et entière, sous réserve de savoir ensuite oublier les coups et cicatriser les blessures entre les partis qui constituent ensemble une majorité au gouvernement[67].
Notons qu'il n'est d'habitude facile d'oublier les coups ou de cicatriser les blessures subis lors des campagnes électorales.

C. La construction de l'espace symbolique dynamique

1. L'opinion publique

Il existe, dans les sociétés politiques, des tendances dont l'origine est difficile à localiser mais qui, à certains moments, suscitent un comportement analogue chez un nombre d'individus suffisant pour influencer le rapport de forces dans la compétition dont le pouvoir est l'objet. Ces tendances [...] sont le fait tantôt de l'ensemble de la collectivité, tantôt d'une partie seulement de celle-ci. Elles peuvent être convergentes ou contradictoires, durables ou

[65] BRAUD, (P(, *op .cit* . p.405
[66] BRAUD, (P.), *op.cit,* p. 406
[67] *Ibidem*

éphémères, agressives ou informulées, mais toujours leur existence est effective. Telles sont l'opinion publique, les idéologies et la conscience de classe[68].

Quelle que soit la manière dont elles s'agencent pour constituer une force collective, à l'origine de l'opinion il y a des réactions individuelles, des jugements tributaires du tempérament, des goûts et de la culture de chacun. Celui qui ne veut rejoindre le collectif a momentanément pris ses distances, il a jugé. D'où il suit que ces intelligences ou ces réflexions individuelles qui sont à l'origine de l'opinion publique sont celles d'hommes qui s'estiment capables de s'élever au-dessus des soucis immédiats de leur vie matérielle et qui, appelés à se prononcer sur les problèmes de la politique, s'efforcent de se détacher des contingences de leur condition, de leur milieu ou de leurs intérêts. Savoir s'ils y parviennent, c'est une autre question; mais du moins ils y prétendent[69].

On a fait valoir notamment que l'opinion présentait désormais le caractère d'«instantanéité» et de «massivité». Instantanéité du fait de la vitesse des «stimulants», le message est perçu de manière quasi instantanée par tous les habitants de la planète. Massivité car, il y a du fait de la succession «des stimulants», des «vagues d'opinion» qui se succèdent.

> «*Plus les stimulations se multiplient, plus les émotions et les réactions sont nombreuses mais plus elles sont superficielles, laissant intactes des profondeurs dont on se demande quelle paix les habite et même si elles sont habitées*[70]».

Cependant, l'information est par essence imprévisible, donc illimitable et seule une plus ample information peut corriger les abus des informateurs[71]».

2. Le rôle des syndicats

Le pouvoir syndical ne prétend plus se substituer au pouvoir étatique. Il est un pouvoir de fait comme les autres dont il ne diffère que par l'ampleur de son assise sociale et, comme les autres, il cherche dans l'action politique l'instrument qui lui permet de satisfaire les exigences des syndiqués[72].

[68] BURDEAU, (G.), *Traité de science politique*, T.3, Paris, L.G.D.J, 1982, p.97.
[69] *BURDEAU*, (G), *op .cit.* p.113.
[70] DEBBASCH, (C.), et PONTIER, (J.-M.), *op.cit*, p.202.
[71] REVEL, (J.), *Ni Marx ni Jésus. La tentation totalitaire. La grâce de l'Etat. Comment les démocraties finissent*, Paris, Robert Laffont, 1986, p.99.

[72] BURDEAU, (G.), *Traité de science politique, t.8*, Paris, L.G.D.J., 1974.

Cependant quelque soit le type de rapports que les syndicats entretiennent avec les gouvernants, ils n'en constituent pas moins, tous, une force politique. «*Les syndicats... peuvent se constituer librement*»[73] de sorte que l'Etat n'intervient ni pour autoriser, ni pour interdire la création d'un syndicat au d'une union de syndicats.

Cette politisation des syndicats est autre chose. Elle signifie un engagement qui lie l'action syndicale à une option politique dont les objectifs dépassent les intérêts spécifiques du groupement. A la limite, elle érige le syndicat en support d'une idée de droit et, du même coup, elle en fait un rival du pouvoir étatique. Force politique, le syndicat demeure un groupe de pression qui agit sur les gouvernants; politisé, il vise à substituer à la leur sa propre conception de l'ordre désirable. Ces deux finalités possibles du syndicalisme ne doivent jamais être perdues de vue car elles expliquent non seulement la diversité de ses stratégies mais aussi les fluctuations de puissance et la nature même, la motivation, des adhésions qui lui sont apportées[74].

Quant à la stratégie, elle diffère selon que l'action syndicale vise exclusivement l'amélioration de la condition des travailleurs ou tend à l'instauration d'un ordre social dont ils seront, certes, bénéficiaires mais qui concerne l'ensemble de la collectivité. Dans le premier cas les syndicats sont intégrés aux mécanismes politiques du régime établi, ils constituent une des forces qui animent la dynamique politique. Le syndicat soutient qui appuie ses demandes; il combat qui les repousse. Dans la seconde hypothèse la stratégie syndicale est moins simple car, si par ses objectifs à long terme, le syndicat est une force révolutionnaire, il ne cesse pas d'être, dans l'immédiat, l'instrument des revendications ouvrières[75].

Enfin, par ces syndicats, le peuple cesse d'être entité indifférenciée qui sert de support à la démocratie gouvernée, il est une réalité sociale très précisément définie par les conditions de vie de ses membres. Et c'est la volonté de ce peuple concret qui, sans monopoliser à son profit la puissance étatique, infléchit son exercice vers un encadrement des activités économiques qui va incontestablement à l'encontre des principes du libéralisme orthodoxe[76].

3. L'influence des mass media

Par presse nous entendons ici aussi bien les journaux, les magazines et le actualités cinématographiques, que la radio et la télévision, c'est-à-dire tous les mécanismes de communication que l'on désigne sous le nom emprunté à la

[73] *Guide juridique*, Dalloz, t.5, *Réserve héréditaire à Warrants*, Paris, Dalloz-Sirey, 1992, pp.499-5.
[74] BURDEAU, (G.), *op.cit*, p.318.
[75] *Idem*, p.319.
[76] *Idem*, p.364.

terminologie américaine, de mass media. Or, la multiplication de ces instruments indique que la nature de la presse a changé depuis l'époque où, réduite aux seuls journaux, elle pouvait être considérée comme une sorte de prolongement de la liberté individuelle, particulièrement de la liberté d'opinion.

C'est à ce titre d'ailleurs que la presse a fait son apparition sur la scène politique. C'est en tant que consécration d'une liberté fondamentale que les gouvernés ont combattu pour obtenir des gouvernants que les journaux puissent être créés sans besoin d'autorisation, publiés sans contrôle, transportés sans entrave. Et c'est également en tant que la presse est l'extériorisation d'une liberté que le pouvoir a prétendu la réglementer, d'une part parce que, socialement, l'exercice des libertés doit être assorti d'une responsabilité - et c'était là une prétention légitime – d'autre part parce que la liberté de la presse rend plus difficile, la tâche de gouverner et, là, la réglementation risquait de confiner à l'arbitraire. Dans cette perspective, la presse est essentiellement un phénomène politique, tributaire comme tel des vicissitudes qui affectent la vie politique[77].

Le premier rôle de la presse est d'informer. Nul ne conteste l'utilité de sa tâche en ce domaine. Et cependant, même dans cette fonction théoriquement neutre, la presse est un puissant moyen d'action sur les esprits. Le choix et la présentation des faits relatés, le moment même où ils sont portés à la connaissance du public déterminent ses réactions. Tout dire c'est ne rien dire, car c'est ensevelir la capacité de jugement sous l'accumulation des informations. Le sélectionner, c'est orienter les appréciations. Quant au silence, ce n'est bien souvent qu'une façon de mentir avec impunité[78].

Le second rôle que joue la presse est celui d'un corps intermédiaire entre les gouvernés et le pouvoir. Ce rôle est à double sens car, d'une part, les gouvernants sont informés de l'Etat de l'opinion par la presse et d'autre part, ils se servent de son canal pour faire connaître aux citoyens leurs intentions et expliquer leur politique[79].

Le rôle de ces mass media ne se limite pas, en effet, à servir de truchement entre les gouvernants et les gouvernés. Il va bien au-delà du service technique que peut rendre un moyen de communication, car, en transformant les mentalités, les mass medias contraignent le débat politique à emprunter la voix des ondes et les images du petit écran. Les gouvernants n'ont pas le choix. Auditeurs et spectateurs les attendent ; tromper cette attente serait se

[77] BURDEAU, (G.), *op.cit,* p.233.
[78] *Idem*, p.3.
[79] *Idem*, pp.334-335.

disqualifier. La radio, la télévision et, dans une mesure moindre mais très significative, la vogue des encyclopédies, habituent les hommes à être informés de tout. Rien ne se passe dans le monde qui ne leur soit présenté et soumis à leur appréciation. Certes, on sait ce que vaut cette information. Ses lacunes déformant le jugement, son accumulation l'obnubile. Mais là n'est pas, pour le moment, la question. C'est aussi la conviction qui est la leur qu'ils sont à même de comprendre les problèmes que pose la société dans laquelle ils sont engagés, de répondre aux interrogations qu'elles soulèvent et, par conséquent d'être qualifiés pour être associés à la recherche des solutions[80]

D. Les **relations entre les gouvernants et les gouvernés**

Sous la désignation générale de gouvernants, il faut entendre ici, tous les individus, corps au collège exerçant le pouvoir politique dans l'Etat, sans distinction des fonctions qu'ils assument. Ce sont eux qui, par la loi ou par la manière dont ils poursuivent son application, engagent la politique du pays, fixent les cadres dans lesquels se couleront les relations sociales et, éventuellement, agissent sur la structure de celles-ci[81].

Tandis que les gouvernés sont ceux sur qui s'exerce le pouvoir. Il sont appelés à mettre en œuvre les décisions et les aspirations de ceux qui dirigent les affaires de l'Etat. Ces derniers sont souvent en opposition avec les politiques envisagés par ces gouvernants. Car en effet, étant sur place, sur le champ où se réalisent divers projets des acteurs politiques, les gouvernés sont les plus aptes à en mesurer les conséquences c'est-à-dire les avantages et les inconvénients. Pour divers projets envisagés par les dirigeants politiques, les gouvernés ne participent pas à leur élaboration, ils ne sont même pas souvent consultés. Même lorsqu'ils sont consultés, les gouvernés ne trouvent que peu de chances à modifier le contenu des projets qui ne pourraient pas leur apporter un intérêt.

L'expression d'intérêt général est souvent évoquée par les hommes politiques, à côté d'expression voisines telles que la notion d'intérêt public ou celle d'intérêt national. L'intérêt général retient du bien commun l'idée de subordination des revendications particulières à un intérêt général. Mais l'on peut se poser la question suivante: «*[...] cet intérêt général existe-t-il vraiment*[82]»? Cet intérêt général est souvent assimilé à l'intérêt du groupe de dirigeants au pouvoir. Cependant, il est à noter que les relations entre gouvernants et gouvernés ne sont pas toujours conflictuelles. Il arrive parfois

[80] *BRAUD, (G.), op.cit.* p.531.
[81] *Idem*, p.3.
[82] DEBBASCH, (C.) et PONTIER (J.-M), *op.cit*, p.349.

que les aspirations et la volonté des gouvernés soient écoutées par les dirigeants.

Conclusion partielle

A travers ce premier chapitre, nous avons essayé de monter ce que pensent un certain nombre d'auteurs sur certaines notions et concepts-clés constituant la base même des chapitres qui vont suivre. C'est ainsi que les notions comme stratégie, enjeu, ressource, acteur politique, Etat, pouvoir politique, parti politique, opinion publique,..., ont fait objet de notre attention particulière. Dans la plus part des cas, la confrontation des auteurs pour la définition d'une même notion n'a fait qu'améliorer le caractère scientifique et critique de notre travail. Comme la conquête et/ou le maintien du pouvoir était le but vers lequel devrait tendre tous les autres, nous avons montré combien les différents acteurs politiques inventent des stratégies pour y parvenir. Cependant, il faudrait une nuance de taille; conquérir le pouvoir n'est pas une fin en soi mais le but le plus recherché est d'avoir accès aux ressources (matérielles et symboliques)que confère le pouvoir. C'est après avoir vu tout cela que nous allons tenter de faire une application pour le cas du Burundi à travers les chapitres qui vont suivre.

CHAPITRE II. ACTEURS, RESSOURCES ET ENJEUX DU POUVOIR POLITIQUE AU BURUNDI

SECTION I. LES ACTEURS POLITIQUES À TRAVERS LES PARTIS POLITIQUES ET LES MOUVEMENTS ARMES

A.Les partis politiques

Avec le courant démocratique enregistré à travers le discours politique des dirigeants de l'occident, les pays africains ont commencé à chercher à se conformer à ces «injonctions occidentales» renforçant les attentes endogènes.

1. La portée du sommet franco-africain

Du 19 au 21 juin 1990 s'est tenu le 16ème sommet franco- africain à La Baule en France. A l'agenda, outre le problème de dette des pays africains, il y avait la démocratisation des institutions politiques. A travers le discours du président François Mitterrand, il apparaît clairement que l'aide française aux africains sera tributaire de la démocratie surtout quand il annonce:

> « *Dorénavant, la France liera ses efforts de contribution à tous les efforts faits pour aller vers plus de liberté. L'aide française sera plus tiède vers les régimes autoritaires et plus enthousiaste envers ceux qui franchiront le pas vers la démocratie regroupant à la fois le multipartisme, la liberté de presse, l'Etat de droit, l'indépendance de la justice et le respect des droits de l'homme, chacun est invité à son rythme propre et selon ses convenances, à réaliser ses objectifs s'il souhaite obtenir de la France un «plus» dans son aide publique*[83]».

Mitterrand précisera en outre sous une ironie à peine voilée:

> «*Nous n'imposerons rien. Mais les bons élèves seront récompensés. A bon entendeur...*[84]».

Nul n'ignore que lorsque Mitterrand disait qu'il n'allait pas imposer la démocratie aux Africains, c'était du trompe-œil. En effet, le développement observé au niveau mondial exigeait que les pays africains s'adaptent à ce processus mondial. La pauvreté restait par conséquent une entrave au progrès de ces pays. Ces derniers ne pouvaient pas se passer de l'aide des pays riches. Mitterrand venait de conditionner une fois de plus l'aide française aux pays

[83]DERBASCH, (C.) et PONNTIER, (J-M), *op. cit.* P.349
[84] *Idem*, p.14

pauvres. Or, la démocratie était vue comme un remède à cette pauvreté. C'est pourquoi le multipartisme fut imposé.

2. L'avènement du multipartisme

Les pays africains ont toujours soutenu l'idée d'un régime à parti unique:

> «*Les Africains ont retenu du Léninisme la théorie du parti unique: les partis politiques sont l'expression des classes sociales et de leurs intérêts et dans la mesure où il n'existe qu'une classe sociale en Afrique noire, il ne peut exister qu'un seul parti politique*[85]».

C'est dans ce sens que Sékou Touré avait ajouté:

> «*Il doit apparaître clairement pour tout le monde [...] que le multipartisme vise à exclure du processus de notre évolution la formation d'une bourgeoisie nationale épargnant ainsi au peuple guinéen de subir la phase capitaliste*[86]».

Bon nombre de leaders de l'Afrique post-coloniale avaient pour stratégie l'argument d'un parti unique dans le but de ne pas subir de concurrents pour le pouvoir. Tandis que ceux qui réclamaient le pouvoir avançaient l'argument du multipartisme pour se rassurer de la liberté d'opinion et d'action; ces derniers aussi dans le but de conquérir le pouvoir. Qu'en est-il du Burundi ?

a. Les signes avant-coureur: la charte de l'unité

La démocratisation des institutions politiques est une phase très importante qui mérite des préparatifs délicats variant d'un pays à l'autre. Comme le Burundi a été secoué par des crises politiques à plusieurs reprises depuis l'indépendance, le président Buyoya crut qu'il fallait d'abord que le peuple burundais se prononce en faveur de la paix par le canal de la charte de l'unité nationale. Toutefois, «*ce référendum populaire se voulait être un test pour voir si le Burundi était un terrain propice à l'existence et à la cohabitation pacifique des sensibilités politiques différentes*[87]».

[85] LAVROFF, (D.- G.), *Les partis politiques en Afrique noire*, Vendôme, P.U.F,1970, pp.49-50.

[86] Président guinéen cité par Mahiou Ahmed in *L'avènement du parti unique en Afrique noire, expérience des Etats d'expression française*, Paris, L.G.D.J., 1969, p.200.

[87] NDAGIJIMANA, (S.), *Essai d'étude sur les partis politiques de l'opposition au Burundi (1993-1995)*, U.B., F.L.S.H, département d'Histoire, Bujumbura, 1996, p.29.

b. La constitution de mars 1992

Comme pour la charte de l'unité nationale, le président Buyoya a mis sur pied une commission chargée de préparer une constitution en date du 21 mars 1991.

Les membres de la commission se sont donc mis à l'œuvre. Après avoir élaboré le projet provisoire, un débat élargi a été organisé pour arriver à un projet définitif. Il importe de souligner que l'avant-projet ou le projet provisoire avait deux caractéristiques essentielles à savoir la mise en place d'un Etat de droit fondé sur la garantie des libertés tant individuelles que collectives et destiné à traduire dans les dispositions constitutionnelles la démocratisation des institutions politiques; ainsi que l'instauration d'un régime fondé sur le pluralisme démocratique.

Au terme du débat, le président Buyoya invite le peuple burundais à adopter par voie référendaire la constitution en date du 09 mars 1992. Cette constitution est adoptée à une majorité écrasante: 90,23%[88].

Parlant du multipartisme démocratique, le rapport de la commission constitutionnelle dit ceci:

> *«Pris en lui-même, le multipartisme favorise la protection des libertés individuelles, ouvre de grandes latitudes à l'action des contre-pouvoirs, essai de faire cohabiter des sensibilités politiques les plus diverses. Le jeu légal de l'opposition et la possibilité de sanction électorale, limitent les abus des dirigeants et les obligent à faire une autocritique. La compétition ouverte est censée être en faveur d'une amélioration de la qualité des hommes politiques. Le débat libre et contradictoire peut amener à des compromis négociés, au lieu de l'unanimisme de façade[89]».*

Toutefois, le rapport nuance; si le multipartisme n'est pas bien conçu, il est mal compris et de surcroît devient porteur d'instabilité politique et finalement génère des troubles graves. A ce sujet, le même rapport ajoute:

> *«Le multipartisme, en permettant l'expression des forces parfois centrifuges peut gêner l'intégration nationale,*

[88] NDAGIJIMANA , (S.) *op.cit*, p.29.

[89] République du Burundi, Commission constitutionnelle, *Rapport sur la démocratisation des institutions et la dela vie politique au Burundi*, Bujumbura, 1991, pp.47-48.

accroître les risques de l'instabilité politique en l'absence d'une majorité au gouvernement, favoriser l'intervention des forces extérieures par l'intermédiaire du financement des partis politiques. Le multipartisme est vulnérable au jeu de lobbies[90]».

3. La formation des partis politiques

Le décret-Loi n°1/010 du 13 mars sur les partis politiques est sévère. Cela s'explique par des tragédies de l'histoire politique du Burundi. Certaines revêtant un caractère ethnique, d'autres un caractère régional. Pour être agréés, les partis politiques doivent accepter les conditions stipulées par l'article 20 dudit décret:

«*Pour être agréés, les partis politiques sont tenus de souscrire à la charte nationale et adhérer aux principes fondamentaux suivants: le respect, la sauvegarde et la consolidation de l'unité nationale, la protection et la promotion des droits fondamentaux de la personne humaine; la promotion d'un Etat de droit fondé sur le respect et la défense de la démocratie, la défense de l'intégrité territoriale et souveraineté nationale, la proscription de l'intolérance, de l'ethnisme, de la xénophobie, du régionalisme, du recours à la violence sous toutes ses formes*[91]».

En outre l'article 22 dit:

«*Le groupe des membres fondateurs d'un parti politique ainsi que l'organe dirigeant national doivent être formés dans un esprit d'unité nationale en tenant compte des diverses composantes de la population burundaise*[92]».

Enfin l'article 23 dudit décret-loi montre que:

«*Le groupe des membres fondateurs d'un parti politique doit comprendre au minimum deux membres originaires de chaque province dont au moins un est résident permanent. Au sens de la présente loi, il faut entendre par province d'origine, la province dans laquelle sont domiciliés ses*

[90] *République du Burundi, op.cit.*, p.48.
[91] Voir *B.O.B*, 1992, n°8, *Bujumbura*, p.270.
[92] *Ibidem*

parents. Le domicile s'entend du principal lieu d'établissement d'une personne[93]*».*

C'est ainsi que depuis mars 1992, une course vers la création des partis politiques est engagée. Les membres fondateurs passent de colline en colline, de quartier en quartier, de commune en commune, etc., font des meetings politiques pour rechercher les membres. Déjà à la veille des élections du juin 1993, onze partis politiques sont créés et agréés. Il s'agit entre autres de:

Parti	**Date d'agrément**
1. UPRONA (Unité pour le Progrès National)[94]	14/5/1992
2. SAHWANYA-FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi)	23/7/1992
3. PRP (Parti pour la Réconciliation du Peuple)	30/6/1992
4. PP (Parti du Peuple)	30/6/1992
5. RPB (Rassemblement du Peuple Burundais)	12/8/1992
6. ANADDE (Alliance Nationale pour le Droit et le Développement)	18/8/1992
7. RADDES (Ralliement pour la Démocratie et le Développement Economique et Social)	20/7/1992
8. PL (Parti Libéral)	23/10/1992
9. PSD (Parti Social Démocrate)	20/2/1993
10. PIT (Parti Indépendant des Travailleurs)	13/4/1993
11.MSP-INKINZO Y'IJAMBO RY'ABARUNDI (Mouvement Socialiste Panafricain)	8/5/1993

Source: Ce tableau a été construit par nous-même sur base des données du Ministère de l'Intérieur.

A part l'Alliance Burundo-Africaine du Salut (ABASA) qui a été agréé au cours de l'année 1993 (le 9/7/1993); tous les autres partis vont être agréés après 1993. Là, on préciserait notamment le Parti pour le Redressement National (PARENA) (3/8/1994) ainsi que l'Alliance des Vaillants (AV-INTWARI) (le 1er / 3// 1996). Le tableau suivant nous montre que d'autres partis seront agréés après l'accord d'Arusha d'Août 2000 lequel défint le parti politique comme «*une association sans but lucratif regroupant des citoyens autour d'un projet de société démocratique fondée sur l'unité nationale, avec un programme politique distinct aux objets précis répondant au souci de servir l'intérêt général et assurer l'épanouissement de tous les citoyens*[95]*».*

[93] *BOB , op.cit., p.48*

[94] Il est à noter ici que le parti UPRONA a été agréé pour la première fois le 7/1/1962. La date du 14/5/1992 marque le renouvellement de l'agrément pour se conformer à la constitution de 1992.

[95] République du Burundi, *Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi*, Arusha, 28 août 2000, p.30.

Parti	Date d'agrément
1. SANGWE -PADER (Parti pour la Démocratie et la Réconciliation)	1/8/2002
2. ALIDE (Alliance Libérale Démocratique)	12/9/2002
3. UPD (Union pour la Paix et le développement)	12/9/2002
4. NADDEBU (Nouvelle Alliance pour la Démocratie et le Développement au Burundi)	12/9/2002
5. PAJUDE (Parti pour la Justice et la Démocratie)	10/10/2002
6. MRC (Mouvement de Rassemblement pour la Réhabilitation du Citoyen)	20/11/2002
7. SONOVI (Société Non - Violente)	30/12/2002
8. Parti pour la Concorde Nationale PACONA - ABASANGIRAJAMBO	16/2/2003
9. Parti pour la Reconstruction de la Nation Burundaise dans le Développement Communautaire (RUSANGI)	31/12/2004
10. Parti pour la Paix, la Démocratie, la Réconciliation et la Reconstruction «PPDRR» (ABAVANDIMWE)	17/3/2004
11. Parti pour le Renouveau Intégral du Burundi « PARIBU-INTAHEMANA»	20/9/2004
12. Parti pour la Restauration de la Monarchie et le Dialogue «ABAHUZA»	20/902004
13. Parti pour la Promotion et la Solidarité des Masses Laborieuses «PML-ABANYAMWETE»	11/10/2004
14. Inama y'Abanyagihugu Baharanira Demokarasi «CNDD-FDD»	10/01/2005
15. Front National pour la Défense de la Démocratie «KAZE- FDD»	11/01/2005
16. Front National de Libération «FNL- ICANZO ABAHUMURIZA»	11/01/2005
17. Front pour la Libération Nationale «FROLINA – ABANYAMURYANGO	12/01/2005
18. Parti Monarchique Parlementaire «PMP - ABAGENDERABANGA»	12/01/2005
19. Conseil National pour la Défense de la démocratie «C.N.D.D.»	13/01/2005
20.Parti Libéral du Peuple Burundais «PALIPE- AGAKIZA»	17/01/2005
21. Parti pour l'Indépendance Economique du Burundi «PIEBU- ABANYESHAKA»	14/02/2005

Source: Ce tableau a été réalisé par nous-même sur base des données tirées du Ministère de l'Intérieur

Parmi les partis politiques déjà mentionnés, il y a ceux qui étaient des mouvements armés avant de déposer les armes et d'être agréés. Nous allons à présent analyser leur relation avec le pouvoir en place avant leur signature de cessez-le-feu.

B. Les Mouvements armés

Comme nous l'avons déjà signalé, certains des partis politiques déjà agréés ont mené une lutte armée contre le pouvoir en place. Sauf pour le Mouvement PALIPE HUTU-FNL qui mène encore la guerre contre le Burundi, toutes les autres formations ont déjà déposé les armes et intégré le processus de paix.

La plupart de ces mouvements armés sont nés au lendemain du coup d'Etat qui a coûté la vie du président Melchior Ndadaye assassiné le 21 octobre 1993. Son assassinat fut suivi par des massacres de la population ne partageant pas les mêmes visions politiques.

> «*Mais dans les campagnes, l'annonce de l'arrestation du président par les militaires provoqua des réactions brutales, voire de délire collectif, même dans les moindres villages. La peur, face à l'armée tutsi, a généré une colère aveugle qui gagna l'ensemble de la population hutu, déjà préparée à cette éventualité[...]. La population hutu va alors se défendre et, parfois, faire beaucoup plus*[96]».

A propos de la qualification de cette réaction de la population hutu, des divergences d'opinion existent. Certains Hutu trouvent que cette réaction meurtrière visait la défense de la démocratie menacée. Certains Tutsi considèrent que c'était plutôt le génocide perpétré par les Hutu contre l'ethnie tutsi.

Par la suite, les violences se sont cristallisées, l'insécurité s'est généralisée à travers tout le pays. Ce climat d'insécurité poussa un bon nombre de Burundais à fuir les villages, certains vers les camps de déplacés à l'intérieur du pays, d'autres vers les pays voisins. Dans ces conditions, certains leaders du FRODEBU se sont organisés pour former et engager une lutte armée à travers tout le pays. C'est le cas de Léonard Nyangoma avec la création du CNDD, qui prônait la remise en place de la constitution de 1992. Dans ses actions, Nyangoma rejoignait les mouvements PALIPEHUTU et FROLINA qui avaient

[96] MANIRAKIZA, (M.), *Burundi. Quand le passé ne passe pas (BUYOYA I-NDANDAYE 1987-1993)*, La Longue Vue, Bruxelles, 2002, p.109.

engagé quelques années avant lui, la lutte armée, et qui avaient fait profil bas lors des élections de 1993 par stratégie. A ce sujet, Manirakiza nous rappelle:

> *«Pendant que l'on discutait du projet de constitution, les rebelles du PALIPEHUTU ne désarmaient pas: ils attaquaient la mairie de Bujumbura, Bujumbura rural, les zones de Cibitoke et de Musaga. Ceux du FROLINA s'infiltraient dans le Sud à Makamba*[97]*».*

Entamons maintenant les mécanismes par lesquels les acteurs politiques burundais passent pour accéder au pouvoir et/ou le maintenir

SECTION II. LES GRANDES STRATEGIES UTILISEES

Au regard de ce qui se passe dans les relations de pouvoir entre les acteurs politiques burundais, nous constatons deux stratégies pouvant résumer toutes les tentatives de conquérir et/ou de maintenir le pouvoir. Il s'agit des stratégies politiques et des stratégies violentes.

A.Les stratégies politiques

Lorsque l'on parle de stratégies politiques, l'on veut parler de l'usage des moyens légaux pour arracher et/ou maintenir le pouvoir à son profit.

1. A travers la constitution de 1992

Comme nous l'avions mentionné au départ, l'année 1992 est déterminante dans ce long processus conduisant à la démocratisation des institutions de la République du Burundi. Pour différencier les moyens pacifiques (politiques) pour accéder au pouvoir, Jean Baptiste Elshtain estime que:

> *«Le pouvoir politique ne prend pas forme dans le canon d'un pistolet ou le couperet sanglant de la guillotine. Il prend plutôt naissance lorsque des hommes et des femmes [...] s'unissent pour trouver le moyen d'exprimer leurs espérances et leurs possibilités communes*[98]*».*

Déjà pour concrétiser cela, le pouvoir Buyoya I avait déjà initié la politique de l'unité nationale dans le double but de préparer la société burundaise à l'éventualité du multipartisme après une probable réconciliation.

[97] MANIRAKIZA, (M.), *op. cit.*, p.49.

[98] ELSHTAIN, (J.B.), «La démocratie à l'épreuve», in *«La démocratie est une discussion,* New York Myers, 1996 p.8.

Cette constitution autorisant la naissance du multipartisme était venue désamorcer le climat politique lourd caractérisé par la formation clandestine des mouvements politiques venant s'opposer au seul parti unique qu'était l'UPRONA. Pour le Président Buyoya et l'UPRONA, le fait d'avoir reconnu et/ou instauré le multipartisme constituait une stratégie valorisante pour ces derniers. A ce sujet, Nicolas Machiavel note:

> *«Nulle chose ne fait autant estimer un prince que ne font les grandes entreprises et de donner de soi rares exemples*[99]*».*

Mieux encore, l'auteur du *Prince* estime que:

> *«[...] un prince doit avoir deux craintes: l'une au-dedans par rapport à ses sujets; l'autre au-dehors par rapport aux puissances étrangères*[100]*».*

De ces deux citations découle la conclusion que Buyoya, en initiant la politique d'unité nationale, créait l'horizon démocratique indépassable. L'unité des Barundi devenait l'alpha et l'oméga du multipartisme. Ainsi, l'espace politique burundais tel que le concevait Buyoya I lui accordait une position politique inéluctable. Buyoya I contrôlait dès lors les sorties et les entrées dans ce champ politique. Cette ruse se construisait sur les ruines des désirs populaires. En effet, en reconnaissant l'existence du multipartisme, il s'inscrivait dans les vifs désirs de la population intérieure qui semblait en avoir assez avec le monopartisme. En outre, il voulait continuer à bénéficier du soutien des puissances étrangères qui commençaient à crier pour une démocratisation des institutions des pays africains et pour beaucoup plus de liberté.

Cette constitution de 1992 marquait un pas décisif dans l'histoire du Burundi comme le souligne le journal «*Le Renouveau*» de l'époque:

> *«Nous, peuple burundais, conscients de nos responsabilités et de nos devoirs devant l'histoire et les générations futures; [...] adoptons solennellement la présente constitution qui est la loi fondamentale de l'Etat*[101]*».*

Le parti FRODEBU n'a cessé de demander qu'il y ait une transition politique pour que le pays se prépare bien aux élections. Le président Buyoya avait aussi accepté cette proposition de création d'un gouvernement de

[99] MACHIAVEL, (N.), *Le prince,* Paris, Flammarion, 1980, p.179.
[100] *Idem*, p.163.
[101] Projet définitif de la constitution de la République du Burundi, in *Le Renouveau du Burundi,* n°3728 du dimanche 1er mars 1992, p.1.

transition avec la participation d'autres formations politiques lorsqu'il soulignait:

> *«Nous les associerons aux grandes décisions devant mener l'accomplissement de la démocratie*[102]*».*

Que ce soit le cas du FRODEBU ou de l'UPRONA, une grande stratégie se dissimulait à travers la transition. Pour le FRODEBU, la transition lui aurait permis de chercher officiellement des militants; tandis que l'UPRONA voyait dans la transition une occasion propice pour l'opposition avide de lui arracher ses partisans. C'est pour cette raison que Buyoya n'a pas voulu tenir sa promesse.

Tout pouvoir qui élabore une constitution veut toujours que cette dernière soit son propre instrument, un tissu taillé à sa mesure. Il va sans dire que le régime Buyoya avait plus d'espoir en cette constitution que l'opposition. Cela se remarque par le fait que certains membres du FRODEBU encore en clandestinité ne souhaitaient pas que cette constitution soit votée par le peuple par voie référendaire. Ils accusaient cette constitution de n'avoir pas tenu en considération les points de vue de toutes les composantes de la population burundaise.

Comme les règles du jeu changent avec le changement des intérêts, nous pensons que l'on aurait observé la même chose si c'était le FRODEBU qui avait élaboré la constitution. Cependant, les principes du droit constitutionnel recommandent néanmoins:

> *«En réalité, la constitution a une portée beaucoup plus profonde: elle situe le pouvoir sur un plan tel que les gouvernants en ont l'exercice, mais non pas les propriétés. Ils en sont les instruments, non les maître*[103]*».*

Au Burundi, les politiques aux commandes ont souvent été des maîtres plutôt que des serviteurs.

2. A travers les élections de 1993

La procédure électorale se trouve être le moyen peu coûteux de changement de régime politique. Parlant de la raison d'être de la stratégie Léon Hamon note :

[102] VANDERLINDEN, (J.), *Les institutions politiques du Burundi,* Bruxelles, Leiden, 1974, p.55.
[103] ARON (R.), et alii, *op. cit.*, p.942.

> *«L'essence de la stratégie est l'action délibérée pour surmonter l'opposition rencontrée. Hostilité allant jusqu'à la violence, réflexion et dessein sont à nos yeux deux éléments de la stratégie[104]».*

Ceux qui observent la politique burundaise savent que lorsqu'il y a changement de régime, ceux qui faisaient partie de l'ancien régime sont accusés de tous les maux. Ainsi, le parti UPRONA avait peur de subir le même sort s'il advenait que le FRODEBU gagne les élections. Sophia Mappa confirme cette hypothèse de délégitimation des acteurs politiques lorsqu'elle affirme:

> *«A chaque fois, le changement de régime était vécu comme une revanche sur le régime précédent. Il fallait réduire, voire détruire l'adversaire, le plus souvent assimilé à l'ennemi. Le combat politique prenait le plus souvent la forme de l'affrontement manichéen entre deux camps, voire entre le "Bien" et le "Mal" [...] La politique s'est développée en extériorité par rapport à la société, confisquée par des partis qui se concevaient comme détenteurs de la "vérité"[105]».*

Cette vision de changement/ revanche sera souvent utilisée par les politiques burundais. Voyons d'abord ce qu'il en est des candidats en lisse pour les présidentielles.

a. Le PRP et ses leaders pendant les élections

Au cours de la campagne pour les élections de 1993, le PRP n'a pas tissé d'alliance avec d'autres partis politiques: il a lutté seul. Marc Manirakiza note ceci:

> *«Même sans miser sur une victoire possible, la stratégie du leader du P.R.P était subtile; il savait que Sendegeya ne battrait pas les deux autres candidats; mais il a pu dire que si aucun des deux candidats ne remportaient la majorité absolue au premier tour, la cession des voix du P.R.P pour le second tour prévu le 21 juin 1993 vaudrait à son parti d'importants postes ministériels dans le futur gouvernement, ce qui était bien raisonné[106]».*

[104] HAMON, (L.), *Acteurs et donnéesde l'Histoire* , Paris, P.U.F., 1971, p.18.

[105] MAPPA, (S.), *Puissance et impuissance de l'Etat. Les pouvoirs en question au Nord et au Sud,* Paris, Karthala, 1996, p.121.

[106] MANIRAKIZA, (M.), *op. cit.* .76

Tout en étant d'accord avec lui, Manirakiza oublie le contexte de l'élection et le processus de construction de l'identité politique au Burundi. La stratégie politique du PRP n'a pas abouti aux résultats escomptés. Le PRP perdit ainsi les élections. Qu'en est-il pour l'UPRONA?

b. L'UPRONA et ses leaders au cours des élections de 1993

De par sa trajectoire historique et politique, le parti UPRONA disposait d'une grande marge des manœuvres dans cette compétition. D'abord, ce n'était pas pour la première fois qu'il participait à ce genre d'élections. Ensuite, comme dans beaucoup d'autres pays d'Afrique, l'UPRONA était resté pendant longtemps le parti-Etat. Il disposait aussi d'un avantage des moyens de communication. Enfin, son principal leader le Major Pierre Buyoya comptait sur diverses entreprises importantes sous son régime comme l'ouverture politique ainsi que ses bonnes relations avec les églises en général et l'église catholique en particulier. Ces dernières auraient pu orienter les voix en faveur du président Buyoya. Mais le contexte étant ce qu'il était, cette influence et ses entreprises positives n'ont pas fait long feu. Parlant de cette ouverture politique du président Buyoya, Marc Manirakiza écrit:

> *«Il (Buyoya) avait espéré une reconnaissance des Hutu à qui il avait grandement ouvert la porte du pouvoir. Un Premier Ministre, un Ministre de l'Intérieur, un Ministre des Finances, un Ministre de l'Education Nationale, Un Secrétaire d'Etat à la sécurité publique, un Secrétaire d'Etat à la coopération, un Président de l'UPRONA, etc. et pour couronner le tout, un directeur de campagne hutu*[107]*».*

En pensant de la sorte, Buyoya avait sans doute oublié que distribuer des places ministérielles aux Hutu sans réformes profondes de l'armée, de l'administration, de la magistrature, de l'enseignement, du monde des affaires ne suffisait pas pour recueillir leur sympathie. C'est pour cela que le même observateur note: *«Les Hutu ne veulent plus recevoir, ils veulent eux aussi donner*[108]*»*. Or, donner est symbolisé par le contrôle de la présidence de la république. Comme pour le PRP, l'UPRONA perdit lui aussi les élections avec la seule différences que les voix obtenues étaient largement supérieures à celles obtenues par le PRP (l'UPRONA a obtenu 32%). Quid du FRODEBU?

[107] MANIRAKIZA, (M.), *op. cit.*, p.76.
[108] *Ibidem.*

c. Le FRODEBU et ses leaders au cours des élections de 1993

Le FRODEBU ne manquait pas, à son tour, d'atouts propres. En effet, ces principaux leaders étaient auparavant associés à la gestion du parti UPRONA, parti unique à l'époque. Ce qui signifie qu'ils étaient plus ou moins habitués à la conduite du parti. Ensuite, avant d'être agréé, ce parti travaillait dans la clandestinité. Ceci laisse entendre qu'il pouvait plus ou moins exprimer le désir des Burundais et l'inscrire dans un programme. En outre, pour autant que, minimisable et/ou relativisable soit le fait que ses principaux leaders étaient hutu, ce facteur n'aura pas moins joué à la victoire de ce parti. Qui plus est, le FRODEBU a bénéficié d'une alliance d'autres partis dont les leaders étaient aussi hutu. Sa stratégie de logique de situation renforçait sa visibilité politique. Léon Hamon réaffirme cette exploitation du contexte du moment quand il écrit:

> *«C'est que, toujours, l'un des usages de la liberté d'action tend à modifier dans un sens favorable l'ensemble des données du moment suivant, tandis que l'autre usage est de tirer le plus grand avantage des données du moment présent. De même dans la bataille, politique, des partis lutteront tour à tour pour modifier à leur avantage la règle du jeu et pour gagner la partie selon les règles communes. Pour prendre un exemple concret, ils s'occuperont [...] ensuite de gagner les élections*[109]*».*

En voulant instaurer le changement, le renouveau dans la société burundaise, beaucoup de gens ont adhéré massivement au parti FRODEBU dans l'espoir de voir leur situation s'améliorer avec le changement. C'est dans ce contexte que le FRODEBU a pu gagner la popularité qui lui a conduit vers la victoire de toutes les élections surtout que le facteur ethnique n'aura pas moins contribué à cette victoire car son instrumentalisation était on ne peut plus claire.

3. A travers les régimes politiques d'après le putsch du 21 octobre 1993

Cette période est la plus riche en manœuvres politiques. Nous n'allons donc nullement prétendre épuiser tous ses contours. Cependant, nous comptons essayer de mettre en évidence les stratégies des divers groupes soit pour se maintenir au pouvoir, soit pour obtenir ou conquérir ce dernier.

[109] HAMON, (L.), *op. cit*,. p.25.

a. Le pouvoir du FRODEBU avec ses alliés

Après le coup d'Etat d'octobre 1993, les règles du jeu changent. C'est maintenant le tour du FRODEBU de rechercher à se maintenir au pouvoir selon les acquis des élections dont il avait été vainqueur. Ici l'acteur principal qu'il faut noter du côté parti FRODEBU demeurait Sylvestre Ntibantunganya. Ce dernier avait échappé de justesse à la mort lors du putsch au moment où sa femme avait quant à elle succombé. Il restait donc une énigme dans la vie politique burundaise et obtiendra d'importantes responsabilité grâce à son habileté politique définie par Léon Hamon comme suit :

> *«L'homme d'Etat lui aussi met parfois de l'obscur dans sa phrase et les commentateurs s'inscrivent en vain de ce que leur auteur se réserve ainsi de pouvoir, quoi qu'il advienne, montrer qu'il l'avait bien dit. Mais l'ambiguïté ainsi calculée est-il ici pour lui autre chose que la volonté de sauvegarder sa capacité de bifurcation, de préserver sa liberté d'action? Préserver sa liberté d'action, faire son thème de deux façons [Selon le maxime de Bonaparte], avoir plusieurs fers au feu[selon les principes de la diplomatie russe] préserver sa capacité d'adaptation aux situations, savoir donner un tour d'ambiguïté à l'expression de sa pensé, autant de démarches par lesquelles l'acteur s'adapte à l'imprévisibilité des choses*[110]*».*

Ntibantunganya était d'abord ministre des relations extérieures, poste qu'il abandonna non moins par ruse politique pour aller se faire élire président de l'assemblée nationale. Ce nouveau poste lui permettra d'assurer l'intérim de la présidence de la république. Il se fera aussi élire au poste de président du parti FRODEBU, ce qui lui permettra de bien contrôler son parti.

Entre temps, l'insécurité s'est généralisée à travers tout le pays et a atteint même la capitale, ce qui a conduit certains compagnons de Ntibantunganya à regagner l'exil. Il s'agit des hommes comme Nyangoma Léonard sur qui nous allons revenir parlant des rébellions ou mouvements armés. Ntibantunganya restait donc l'homme incontournable au sein de son parti politique, le FRODEBU puisque certains membres fondateurs étaient morts et d'autres avaient gagné l'exile. Il va sans dire que toute négociation engageant son parti devait passer par lui.

[110] HAMON, (L.), *op. cit.*, p.22.

b. L'UPRONA et ses alliés

Les partis politiques de l'opposition, c'est-à-dire ceux qui avaient perdu les élections de 1993, voyant le Frodebu fragilisé veulent monter les enchères en réclamant beaucoup plus de participation dans le gestion du pouvoir.

Le coup d'Etat qui va destituer le président Ntibantunganya Sylvestre pour réinstituer le Major Buyoya aurait été minutieusement préparé à travers la stratégie de pourrissement de l'ordre partout dans les campagnes et surtout dans la mairie de Bujumbura.

Vu les revers qu'il subissait le FRODEBU ne devait tenir bon que grâce à la maxime: *«On ne peut être tué qu'une seule fois au combat, mais plusieurs fois en politique*[111]*»*. Comme nous l'avons déjà signalé, lorsque les intérêts changent, la tactique et/ou la stratégie changent. En dépit du refus du FRODEBU d'entrer au gouvernement issu du putsch, cela ne va lui empêcher en fin de compte d'y entrer par la «grande porte» lors du «Partenariat». Les Etats de la région commençaient à pactiser avec le pouvoir en place; le FRODEBU ne pouvait pas manquer à ce «rendez-vous de l'espoir» pour plusieurs raisons:

- d'abord le pouvoir Buyoya II s'était renforcé malgré les sanctions des Etats de la sous-région;
- ensuite, plusieurs décisions politiques d'intérêt national pouvaient être prises sans le consentement du FRODEBU;
- enfin et surtout, la perte des postes politiques dans un pays pauvre comme le nôtre ne pouvait que faire décliner le FRODEBU quitte à le réduire au rang des partis politiques dits petits.

C'est ainsi que l'on va assister à la création des postes jadis inconnus dans l'histoire du pays: le poste de vice-présidence de la république. On en créa à cette occasion deux: la première vice –présidence pour le FRODEBU et la deuxième pour l'UPRONA.

Malgré la mise en place du Partenariat, les dissensions au sein des partis politiques ont été observées, à commencer par ceux qui se réclameraient «grands partis» en l'occurrence l'UPRONA et le FRODEBU.

La stratégie inclusive dans le processus de paix d'arusha va se révéler efficace pour le président Buyoya dans la mesure où il va continuer à conduire le pays jusqu'à décrocher un accord entre certains des belligérants dans le conflit burundais. Il assurera la direction de la transition dans une première tranche et

[111] MONTREYNAUD , (F.), *op. cit.*, p.398.

va céder le fauteuil présidentiel à Domitien Ndayizeye avec une réserve très remarquable comme le note le journaliste Jean-Philippe Rémy:

> *«Pierre Buyoya n'a annoncé son départ qu'une fois assuré que le vice-président, un Tutsi, hériterait d'une partie initiale du contrôle sur les questions de sécurité. En somme, le président Ndayizeye n'aura pas la haute main sur l'armée, véritable assurance-vie des Tutsi, et ceux-ci n'ont donc pas tout à perdre avec la paix. La personnalité du vice-président tutsi, Alphonse Marie Kadege, est là pour le rappeler*[112]».

Dans un pays comme le Burundi où les massacres des populations tutsi n'ont été arrêtés dans certains coins que par l'intervention de l'armée, bien que cette dernière en ait abusé en faisant beaucoup de victimes hutu-; il est compréhensible de prendre des réserves sur le contrôle de ce corps. Qui plus est, le pays était toujours aux prises avec les rebelles hutu. Néanmoins, la survie du Hutu ou du Tutsi n'est pas toujours assuré lorsque la présidence est occupée par un Hutu ou un Tutsi.

B. Les stratégies violentes

Après avoir analysé les moyens de conquérir et/ ou de maintenir le pouvoir, Nicolas Machiavel trouve qu'il faut combiner deux moyens: institutionnel et violent. La stratégie ou la tactique résiderait donc à la façon de savoir quand et comment il faut réunir les deux moyens ou les utiliser l'un après l'autre. C'est ainsi qu'en citant Machiavel, Jean Baptiste Elshtain écrit:

> «*Vous devez donc savoir qu'il y a deux manières de combattre:l'une avec les lois, l'autre avec la force; la première est propre à l'homme, la seconde est celle des bêtes; mais comme la première, très souvent ne suffit pas, il convient de recourir à la seconde.[...] ce qui veut dire autre chose d'avoir pour précepteurs un demi-bête et un demi-homme, sinon qu'un prince sache user de l'une et l'autre nature, et l'une sans l'autre n'est pas durable*[113]».

Nicolas Machiavel n'y va pas par quatre chemins lorsqu'il propose la tactique ad hoc pour affermir ce mélange ou plutôt cette combinaison de moyens:

[112] REMY, (J.-P.), «Comment apprivoiser l'ethnisme», in *B.I.A.*, n°457, Bruxelles, Service d'Information Africaine p.14

[113] ELSHTAIN, (J.-B.), *op. cit.*, p.8.

«Un prince est obligé de savoir bien user de la bête, il doit parmi elles prendre le renard et le lion, car le lion ne se défend pas des rets, le renard ne se défend pas des loups. Il faut donc être renard pour connaître les rets et lion pour effrayer les loups. Ceux qui s'en tiennent simplement au lion n'y entendent rien[114]*».*

Même si la démocratie exclut la violence comme mode de conquête du pouvoir politique, elle «*souffre, ici et là, d'un autre mal endémique: ceux qui exercent le pouvoir ne rendent plus compte de leurs actes*[115]*».*

La violence ne serait donc davantage qu'un ultime recours pour se faire entendre et découlerait d'un processus «logique», lorsque le pouvoir persiste à brimer les défenseurs du changement politique[116].

L'auteur du «*Prince*» encourage l'usage des armes dans ces termes:

«De là vient que tous les prophètes armés triomphent, et que les désarmés s'effondrèrent. Car outre ce qu'on a dit, la nature des peuples est changeante; et il est aisé de les persuader une chose, mais difficile de les tenir fermes en cette persuasion. Aussi, faut-il être organisé de façon que, lorsqu'ils ne croiront plus, on puisse les faire croire de force[117]*».*

Il y a parfois des moments où la violence se passe sans commentaire comme certains des coups d'Etat au Burundi, ce qui fait dire à Jean-François Bayart cité par Augustin Nsanze qu'*«au Burundi, le coup d'Etat a été érigé en procédure de maintenance de l'ordre social*[118]*».* L'utilisation de la force est parfois stigmatisée de façon encore plus crue, ici sous la forme d'un poème féroce:

«Nous voulons des guerres véritables
Nous battre avec de vraies armes
Avec de vraies balles
Donnez-nous des guerres véritables
Et de vraies personnes à abattre.

[114] MACHIAVEL, (N.), *op. cit.*, p. 159
[115] DUHAMEL, (O.), *Les démarches. Régimes, histoire, exigences*, Paris, Seuil, 1993, p.337.
[116] LAFARGUE, (J.), *Contestations démocratiques en Afrique. Sociologie de la protestation au Kenya et en Zambie*.ParisKarthala-ISRA ? 1996, p.94 .
[117] MACHIAVEL, (N.), *op. cit*, p. 109.
[118] NSANZE, (A.), *Le Burundi contemporain. L'Etat-nation en question (1956-2002,Paris,l'Harmattan,2003, p.104.*

Nous combattrons réellement
Et ferons couler du vrai sang
Et tuerons de vraies personnes
Avec de vraies armes[119]».

Revenons donc aux acteurs politiques burundais, à leurs mécanismes de conquête du pouvoir par les moyens violents.

1.Les mouvements armés et leurs stratégies

Nous allons essentiellement remonter cette étude au lendemain de la crise de 1993. C'est dire donc que nous allons parler de la création de certaines rébellions inconnues jusqu'alors et du renforcement de celles qui existaient déjà.

a. Le Conseil National pour la Défense de la Démocratie CNDD

Les fondateurs de ce mouvement voulaient que soit restaurée la constitution de 1992 qui donnait plus de pouvoir au parti Sahwanya FRODEBU arguant que le peuple étant souverain, il est par conséquent le seul capable de lui enlever le pouvoir au moment opportun. D'aucuns croient au soutien éventuel des ténors du FRODEBU au niveau financier et matériel ainsi que politique accordé à ce mouvement armé. Mais il est difficile de le prouver.

La stratégie violente fut la plus utilisée. En effet la stratégie de ce mouvement fut au départ de mener la guerre et de l'étendre à travers le pays pour limiter la capacité d'intervention de l'armée burundaise. Cette dernière avait beaucoup de rôles : elle travaillait comme police de sécurité en protégeant les camps de déplacés à l'intérieur du pays, les centres névralgiques, les centres urbains et elle devrait aussi assurer la protection des frontières et des institutions de la République du Burundi.

Cette stratégie du CNDD aboutissait à travers le pays à la destruction des infrastructures publiques comme les écoles pour déstabiliser le pays au niveau socio-économique. La stratégie du gouvernement burundais ou plutôt la réponse était double:

- mener des hostilités politiques contre les rebelles (agression verbale et dénigrement, emprisonnements politiques, regroupements forcés de la population, etc.);
- mener des attaques militaires (affrontements armés, attaques de la population supposée avoir donné l'abri aux rebelles)[120].

[119] LAFARGUE, (J.), *op. cit.* p.

Devant cette impasse au niveau sécuritaire, dans les milieux des jeunes surtout la jeunesse urbaine et de nombreuses écoles et universités, les jeunes tutsi accusaient les militaires d'être incapables de lutter contre l' « ennemi » et exigèrent leur participation. L'appel à la violence directe était donc concrétisé. Ainsi, le pouvoir BUYOYA initia le Service Militaire Obligatoire (SMO) pour que les jeunes aillent aider les militaires sur le champ de bataille contre l'«ennemi». Les autorités burundaises croyaient qu'elles allaient en finir avec ce mouvement, mais comme dit Machiavel:

> *«Toujours en effet, quand bien même on aurait une très forte armée, on a besoin, [...] de la faveur des habitants*[121]*».*

En effet, ce mouvement bénéficiait de la couverture des populations restées à la campagne, certaines par peur de ses représailles, d'autres par véritable conviction.

La stratégie du pouvoir était devenue dénonciatrice. Il accusa en effet ce mouvement de « tribalo-génocidaire », ce qui permettait aux dirigeants du pays de proscrire un mandat d'arrêt international contre certains des grands dignitaires de ce mouvement. Les manœuvres ne s'étaient pas arrêtées là car les organes judiciaires burundais sont allés jusqu'à prononcer la peine capitale contre Léonard Nyangoma dans un procès auquel il ne répondait jamais. Toutes les stratégies envisagées par le pouvoir n'ont pas fait long feu. C'est ainsi que le Burundi va engager des négociations secrètes avec le CNDD. Pour rappel, certains politiques au pouvoir soutenaient la poursuite de la guerre et tout le paquet devrait être mis à la disposition des militaires gouvernementaux pour en finir avec cette rébellion. Cependant, ces négociations secrètes n'ont pas abouti à des conséquences tangibles.

Entre temps, le torchon brûle entre les frères d'armes au sein du CNDD. L'on parla de l'incompréhension entre les hommes politiques et les combattants sur terrain. Nous ne savons pas les vrais motifs, mais le constat a été le changement de leaders à la tête de ce mouvement. A ce sujet, Machiavel note: *«C'est que les hommes changent volontiers de maîtres, croyant rencontrer mieux*[122]*».* Bien qu'on avait changé la tête de ce mouvement, cela n'a pas empêché que l'on assiste à du *«pareil au même ou à du bonnet blanc, blanc bonnet*[123]*».*

[120] REPUBLIQUE DU BURUNDI, *Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, 28 août 2002*, p.78.

[121] MACHIAVEL, (N.), *op. cit.*, p. 93.

[122] *Ibidem.*.

[123] MANIRAKIZA, (M.), *op. cit.*, p.9.

Après avoir renvoyé sine die Nyangoma, Ndayikengurukiye fut lui-même remplacé par Nkurunziza Pierre. Pourtant selon les recherches que nous avons menées auprès des proches de ce mouvement, leur désir n'était pas de changer pour changer uniquement. Ils accusaient Nyangoma d'être de mèche avec le président Buyoya, d'être corrompu et d'être malvelsateur des ressources de ce mouvement. D'autres, surtout ceux qui vivaient le maquis l'accusaient de n'avoir jamais été sur le front pour encourager ses combattants[124].

Ndayikengurukiye aurait aussi été accusé d'avoir procédé à l'élimination des officiers rebelles ne provenant pas du sud du pays. Ensuite, il aurait aussi été accusé de vivre l'opulence surtout avec l'or du Congo; et ainsi, il n'aurait plus pensé au soutien des combattants sur terrain. Ces derniers auraient enfin accusé Ndayikengurukiye d'être manipulé par le pouvoir en place au Burundi[125].

Enfin, un autre facteur qui aurait conduit au changement de ces deux leaders du CNDD-FDD: il s'agit de la provenance régionale de ces derniers. En effet, tous les deux proviennent du sud du pays, dans la province de Bururi, dans la même commune de Songa et sur la même colline. Ces rebelles avaient toujours considéré la province de Bururi comme «origine» de tous les maux qu'a connus le Burundi. Il était donc difficile pour les combattants d'avoir confiance aux gens qui provenaient de la même région que les hauts gradés de l'armée gouvernementale contre laquelle ils combattaient[126].

La tactique du gouvernement burundais fut d'abord de négocier avec ces ailes dites minoritaires (celle de Nyangoma d'abord, ensuite avec celle de Ndayikengurukiye) tout en croyant affaiblir l'aile restant, celle de Nkurunziza. Des accords ont été conclus. Marie-France Cros s'était d'ailleurs interrogé: *«La signature d'un accord de paix fin août, imposée par Nelson Mandela et effectué en présence de Bill Clinton, n'a-t-elle été qu'une comédie*[127]*»?* Bien que ce n'étaient pas les accords tant attendus (ceux de l'aile de Pierre Nkurunziza) par la population, c'est une exagération de parler de comédie car un accord entre belligérants n'est jamais de trop. L'aile de Nkurunziza quant elle va multiplier la stratégie de monter des enchères:

> *«Les rebelles font monter les enchères. Ils savent que ce sont eux qui peuvent faire capoter le processus en cours.[...]. Pour les FDD, la ligne officielle est pour l'instant de ne pas accepter d'autre interlocuteur que l'armée, qu'elle*

[124] Informateur n° 1, Camp de rassemblement Gashingwa, 2004
[125] Informateur n° 2, Camp de rassemblement Gashingwa, 2004
[126] Informateur n° 3, Bujumbura, 2004
[127] CROS, (M.-F.), " Accord... sans accords », in *Bulletin d'information africaine,* n°397 du 1er octobre 2000, Bruxelles, pp.3-4.

considère comme le véritable détenteur du pouvoir au Burundi. «L'armée c'est l'Etat», déclarait récemment un porte-parole du mouvement[128]*».*

Finalement, des négociations vont commencer et c'est au 02 décembre 2002 que fut signé un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement de transition du Burundi et le Conseil National pour la Défense de la Démocratie. Quid du FROLINA?

b. Le Front pour la Libération Nationale (FROLINA)

C'est un mouvement qui date d'avant la crise due au putsch de 1993. Mais son influence n'était pas aussi grande comme veut le prétendre son chef Karumba Limbo Joseph dans certaines émission comme «Ukuri gushirira mu kuyaga» de la Radio Isanganiro. L'on sait cependant que le FROLINA n'a pas connu de scissions peut-être parce que les enjeux liés aux prises de décision au sein de ce mouvement n'étaient pas majeurs. Avant 1993, ce mouvement était actif dans le sud du pays à Makamba, ce qui laisse penser aux incursions en provenance du pays voisin, la Tanzanie. Les rebelles du FROLINA auraient bénéficié d'une certaine expérience tirée de leur participation dans des guerres dites de libération de certains pays d'Afrique comme au Zimbabwe. Les leaders de ce mouvement auraient au départ travaillé avec ceux du PALIPEHUTU pour ensuite changer de vision à cause du caractère on ne peut plus radical de ce parti et de sa connotation ethniste. Le FROLINA participera dans les négociations ayant conduit à l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi.

c. Le parti de la Libération du Peuple Hutu-Forces Nationales de Libération (PALIPEHUTU-FNL)

Nous reconnaissons n'avoir pas eu assez d'informations sur ce mouvement pourtant très actif avant et après le coup d'Etat militaire de 1993. Il est cependant utile d'observer que dans ce mouvement le changement des leaders a été monnaie courante. Certains y voient une main cachée des autorités burundaises dans la tentative de corrompre les leaders de ce mouvement naguère très radical. Ce mouvement est passé de la main de Rémy Gahutu jusqu'à Agathon Rwasa en passant par Etienne Karatasi, Kossan Kabura et Alain Mugabarabona. Même si on ne sait pas les vrais mobiles de tous ces changements, ce qui saute aux yeux est que l'enjeu du pouvoir au sein de ce parti doit être de taille. Notre chroniqueur notait à propos de ces changements au sein du PALIPEHUTU-FNL:

[128] CHAMPIN, (C.), « Le chantage de l'opposition armée », in *BIA* n°432 du 1er décembre 2001, Bruxelles, Service d'information africaine, p.11.

«Le 23 février 2001, le PALIPEHUTU-FNL (Parti pour la Libération du Peuple Hutu-Forces Nationales de Libération) annonce que son chef, Kossan Kabura a été remplacé par Rwasa Agathon[129]*».*

Ce mouvement armé a d'abord intensifié ses attaques dans les provinces de Cibitoke et Bubanza. Ils étaient beaucoup présents à Cibitoke plus qu'à Bubanza. Les vraies raisons de cet emplacement sont moins connues. Mais nous pensons que c'est parce que d'abord ce sont des provinces fertiles. La possibilité d'avoir une base arrière vers le Congo voisin (à l'époque Zaïre)est aussi à mettre parmi les facteurs de leur emplacement.

Après avoir analysé la situation du moment, les rebelles vont décider de quitter la province de Cibitoke. Beaucoup d'analystes vont évoquer le manque de soutien de la population de cette province à cause paraît-il des atrocités subies de la part des deux belligérants. Les militaires gouvernementaux vont affirmer qu'ils les avaient chassés de toutes les localités de Cibitoke et de Bubanza et que ces rebelles ne partaient nullement pas de leur propre gré. A ce que venait de dire l'armée gouvernementale l'on pourrait se poser la question de savoir si ces rebelles ne se sont pas déplacés vers le territoire burundais supposé être sous le contrôle de cette même armée.

Dans la stratégie de positionnement géographique, ces rebelles justifiaient leur déplacement de Cibitoke vers Bujumbura par la volonté manifeste d'être devant les portes de la capitale pour être mieux écoutés. Ainsi, ils mèneront des combats acharnés pour chasser les FDD des montagnes surplombant la capitale pour y demeurer seuls jusqu'au lendemain de la signature de l'accord de cessez-le-feu intervenu entre le gouvernement du Burundi et le CNDD-FDD. Actuellement, ces rebelles du PALIPEHUTU-FNL n'ont pas encore signé l'accord de cessez-le-feu sauf quelques factions issues de ce mouvement, mais leur accord n'a pratiquement pas eu d'effet sur terrain car les rebelles continuent de suivre leur leader charismatique Agathon Rwasa. Plusieurs tentatives seront menées mais beaucoup vont échouer.

2. La violence à travers les coups d'Etat

Ted Gurr cité par Theda Skocpol s'efforce d'élaborer une théorie générale et psychologisante sur l'ampleur et les formes de la «violence politique» définie comme«*toute offensive collective au sein d'une communauté politique contre le régime politique, ses acteurs (groupes luttant pour le pouvoir politique ainsi que le personnel au pouvoir), ou ses politiques. Ce*

[129] Chronologie janvier-juin 2001, in *B.I.A.*, n°416 du 15 juillet 2001.

concept s'applique à un ensemble de circonstances, dont la propriété commune est le recours ou la menace du recours à la violence[130]*».*

a. Le coup d'Etat du 21 octobre 1993

A voir le développement politique auquel le Burundi arrivait, ceux qui voulaient faire un changement brusque (comme le coup d'Etat) devraient avoir du pain sur la planche. Ils devraient penser et repenser leur stratégie. Ainsi, ils ont adopté la stratégie d'élimination physique des acteurs politiques pouvant selon la loi en vigueur assurer la présidence de la République: le Président de la République et le Président de l'Assemblée Nationale. La violence calculée a frappé leurs collaborateurs les plus proches. Pour conclure avec ce coup d'Etat, le constat a été que la violence a atteint son paroxysme. La guerre s'est généralisée et l'avenir restait incertain. Le pays vivait des moments où:

> *«Le temps lui-même est fugitif. Il n'a pas le poids de la quotidienneté, la densité de la durée, il ne s'épaissit d'un aucun projet, ne renvoie ni à un passé lointain ni à un devenir. C'est un temps pulvérisé, une suite discontinue de moments, marqués par le courage, la peur, l'improvisation, le hasard ou la chance*[131]*».*

Bref, il était rare de trouver quelqu'un capable de définir la voie d'issue de cet imbroglio politique auquel le pays faisait face. Plutôt que de faire une longue description sur le déroulement de ce putsch, nous y reviendrons surtout pour analyser les conséquences tragiques de ce dernier. Ce coup d'Etat a été longtemps préparé en partie dans les discours de la campagne et qui a fortement dégradé les relations entre le candidat NDADAYE et l'armée. Ensuite, les conflits fonciers notamment à Rumonge, les massacres des sorciers et des ensorceleurs, les feux de brousse n'ont pas été sans effet sur les événements tragiques d'octobre 1993.

b. Le coup d'Etat du 25 juillet 1996

D'après le proverbe français: *«même quand on est prévenu, la nouveauté surprend toujours.»* En effet, avec la situation qui prévalait, l'insécurité liée à l'anarchie au niveau du gouvernement du Président Ntibantunganya Sylvestre, la population ne devrait pas s'étonner qu'il y ait un changement. Ce qui était étonnant c'était plutôt de voir que l'homme qui revenait au pouvoir était celui-là même qui avait cédé légalement le pouvoir dès qu'il avait reconnu avoir

[130] SKOCPOL, (T.), *op.cit.*, p. 27.

[131] LAPIERRE, (N.), *Le silence de la mémoire. A la recherche des Juifs de Plock*, Paris, Nicole Lapierre, 2001, p.12

perdu les élections de 1993. Ainsi, Ntibantunganya n'avait d'autres choix que de céder ou plutôt quitter le pouvoir, il n'avait pas de force, étant donné que *«le rapport de force est inclus dans la relation de pouvoir*[132]*»*.

La stratégie des preneurs du pouvoir lors du putsch de 1996 a beaucoup changé sinon évolué par rapport à ceux qui avaient mené le coup d'Etat trois ans avant (1993). En effet, ils n'ont pas versé du sang des anciens locataires; ils les ont même protégés et conduits jusqu'à l'asile. Disons que l'élève avait bien maîtrisé la leçon de par l'expérience de ce qui précédait et devrait tirer des conclusions utiles. Certaines libertés comme la liberté politique liée à la participation dans les partis politiques, les manifestations, le sport matinal dans la capitale étaient interdites. La liberté d'expression était très limitée pour ne pas dire empêchée. «Il y eût de multiples emprisonnements des opposants voire des éliminations physiques »[133].

Entre temps, le FRODEBU étudiait les moyens de faire sa riposte. Ce parti n'avait d'autres stratégies à mobiliser que le refus de pactiser avec le nouveau président. Le FRODEBU en appelle à la communauté internationale et aux pays voisins du Burundi pour la non reconnaissance de ce gouvernement des putschistes. Une doléance qui a été entendue en partie car les pays de la sous-région ont imposé un embargo à ce pouvoir issu du coup d'Etat de 1996.

Dans sa stratégie de se maintenir au pouvoir, le Major BUYOYA parvient à résister aux sanctions des pays de la sous-région. Qui plus est, il était devenu un personnage incontournable, craint. A part la rébellion armée qui ne donnait pas de répit à son pouvoir, d'autres opposants politiques ne pouvaient pas risquer de s'opposer ouvertement aux entreprises de cet homme politique sans risquer la prison, l'intimidation voire la mort. Toutefois, il s'était attiré des haines un peu partout dans le pays; certains vont jusqu'à lui coller par dérision soit le nom d'un animal lacustre «Gustave[134]», soit le nom d'un individu difficile «Simoni[135]», etc. Même ceux qui avaient acclamé son retour au pouvoir n'avaient pas de bon œil ses intentions manifestes de négocier avec les rébellions. Nous sommes de l'avis de Machiavel quand il écrit:

> *«...La haine s'acquiert aussi bien par le moyen des bonnes œuvres que les mauvaises: et c'est pourquoi... si un prince veut maintenir son Etat, il est souvent forcé de n'être pas bon, car lorsque la collectivité - que ce soit le peuple ou les*

[132] BERNOUX, (P.), *La sociologie des organisations*, Paris, Seuil, 1985, p.160

[133] MUNTUNUTWIWE, (J.-S.), *De la violence au Burundi*, U.B., F.L.S.H., Bujumbura, 2002, p.33.

[134] Gustave était le nom donné par Patrick Fall au crocodile de dimensions énormes qui dévorait des hommes dans le lac Tanganyika et à l'embouchure de la rivière Rusizi.

[135] Ce nom (Simoni) fait allusion à la chanson de Léonce Ngabo «Simoni yananiye» pour montrer que Buyoya était devenu incontrôlable, gênant.

> *soldats ou les grands – dont tu juges avoir besoin pour te maintenir est corrompue, il te faut suivre son humeur pour la satisfaire, et alors les bonnes œuvres te sont ennemies*[136]».

Le président Buyoya s'accrochera au pouvoir par tous les moyens, surtout avec le «soutien intangible de l'armée[137]» jusqu'à la fin de la première tranche de la transition issue de l'Accord d'Arusha.

3. Autres formes de violences physiques

Au Burundi, il y a eu beaucoup de formes de violences physiques surtout dans le milieu des jeunes organisés avec des clichés ethniques ou ethnisants. Il s'est développé un sentiment de violence qui s'est concrétisé dans des assassinats et des meurtres des personnes de l'autre ethnie, des viols et des pillages ainsi que des destructions des biens. L'armement de la population civile par le pouvoir a aussi contribué au renforcement de la violence physique. Ces gens non formés à l'usage de l'arme, ont souvent utilisé cette arme dans le but de faire des menaces de mort à défaut de le réaliser. Bien que ce ne soit pas l'affaire de tous dans plusieurs cas, leurs armes étaient brandies sur des gens pour les piller, les violer, etc.

4. Violence symbolique

Jean-François Revel nous dit qu'*«il est faux de dire que la seule forme de violence est le terrorisme, l'émeute ou la guérilla*[138]». En effet, la violence peut se manifester sous plusieurs formes comme le précise Pierre Bourdieu qui donne la définition de la violence symbolique comme suit:

> *«La violence symbolique, violence douce, invisible, méconnue comme telle, choisie autant que subie, celle de la confiance, de l'obligation, de la fidélité personnelle, de l'hospitalité, du don, de la dette, de la connaissance, de la pitié, de toutes les vertus en un mot qu'honore la morale de l'honneur, s'impose comme le mode de domination le plus économique parce le plus conforme à l'économie du système* [139]».

[136] MACHIAVEL, (N.), *op.cit.*, p.167

[137] Certains membres de ce corps avaient dit qu'ils ne pouvaient aucunement soutenir personne d'autre à gérer la première tranche de la Transition si ce n'était pas le Major Pierre Buyoya.

[138] REVEL, (J.-F.), *op. cit.* p. 69.

[139] BOURDIEU, (P.), *Le sens pratique*, Paris, Les éditions de Minuit,1980.p.219.

La violence symbolique constitue la forme la plus usitée par les acteurs politiques burundais. Elle touche essentiellement la conscience, la morale des gens; les affects, etc. Poussée à son paroxysme, elle se remarque dans le complexe d'infériorité et/ou de supériorité nourrie par une logique de domination[140].

Au Burundi, certains mouvements armés disent avoir pris les armes pour éliminer ce complexe d'infériorité qui, disent-ils a beaucoup caractérisé les catégories sociales vivant au Burundi. Ainsi, ils veulent éliminer la violence symbolique par la violence physique.

SECTION III. LES ENJEUX DE LA CONQUETE DU POUVOIR

Les acteurs politiques burundais à conquête du pouvoir visent plusieurs enjeux parmi lesquels nous avons tiré trois principaux: la modernisation conservatrice ou le maintien du statu quo, le changement radical des institutions et enfin dimension symbolique dans les enjeux du pouvoir.

A. La modernisation conservatrice ou le maintien du statu quo

Le pouvoir prend toujours des initiatives pouvant lui permettre d'évoluer avec le temps. Cela se remarque dans les remaniements ministériels, le vote des lois élargissant les libertés politiques; tout cela dans le but de vendre la belle image du régime en place. Ainsi, le régime prétend être entreprenant, modérateur, capable de répondre aux aspirations de la population limitant par la voie de conséquence les moindres désirs de cette dernière au remplacement de ce régime par un autre qui ferait mieux. En définitive, le pouvoir doit savoir se légitimer soit par action, soit par symbolisation. Il essaie de prouver qu'il pourra faire autant, voire plus. Didier Bigo rejoint cette idée en écrivant:

> «*C'est seulement en arrachant cette sorte de fil du hasard à la nature des événements qu'on peut rendre possible l'impossible... La force du pouvoir consiste à chasser le hasard, à le retenir attrapé*[141]».

Le parti UPRONA va mobiliser ses valeurs pour vendre sa nouvelle image à une population aux prises avec le multipartisme.

[140] ROBERT, (P.), *Le Petit Robert*, Paris, Parmettier, 1989, p.790.
[141] BIGO, (D.), *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*, Paris, Karthala, 1988, p.37.

1. Le parti UPRONA et ses enjeux

La stratégie de légitimation de l'UPRONA passe par le discours de l'innovation et du progrès. L'essentiel était de prouver que rien ne provenait du «hasard» dans la politique de démocratisation. Il voulait montrer sa face de novateur et inspirateur du progrès politique en affirmant sa bonne volonté à rendre possible ce qui était jadis impossible: le pluralisme politique. Au cours de la présentation des vœux au chef de l'Etat, le Président BUYOYA avait déclaré: «*L'année 1992 a été dédié à la démocratie*[142]». Il est utile de préciser ici que le Président de la République était en même temps Président du comité central du parti UPRONA. Il a ainsi poursuivi son discours en ces termes:

> *«Le Burundi s'est proposé de suivre le processus de démocratisation engagé depuis ces dernières années. Pour concrétiser cette détermination et marquer la volonté de rester sur la trajectoire de la démocratie, quatre résolutions ont été prises:*
> *La première porte sur le multipartisme. L'ensemble des participants aux débats sur le rapport de la commission constitutionnelle ont opté pour le pluralisme politique. La deuxième résolution a été celle de mettre fin à toute incertitude, de dégager l'horizon de la démocratisation: le peuple burundais adoptera la constitution au plus tard dans la première quinzaine du mois de mars prochain. L'autre résolution importante est la période transitoire qui se situe entre la promulgation de la constitution et la mise en place des institutions définitives. La quatrième résolution consiste à couronner le processus de démocratisation, c'est-à-dire la mise en place des institutions démocratiques*[143]».

Bien que cette fois-ci, il y a reconnaissance de l'existence du pluralisme politique, certains traits dénotent du conservatisme à peine dévoilé. Pour question de rappel, après la victoire écrasante de l'UPRONA, les autres partis se sont effacés d'eux-mêmes. Ainsi, le décret de Charles Ndizeye consacrant en 1966 l'UPRONA comme parti unique n'est venu que pour légaliser une situation déjà là. En effet, l'arrêté-loi n°201/34 du 23 novembre 1966 du roi d'alors reconnaissait «Unité et Progrès National (UPRONA) comme unique parti national en termes:

> *«Considérant qu'il est nécessaire de renforcer l'unité nationale, de faire de chaque citoyen un homme vraiment libre et de préparer chaque Murundi à participer*

[142] *Le Renouveau du Burundi,* n°3688 du samedi 11 janvier 1992.
[143] « Présentation des vœux au Chef de l'Etat », in *Le Renouveau du Burundi,* n°3688 du samedi 11 janvier 1992.

> *ardemment à l'œuvre de modernisation et de progrès du pays; considérant que le parti unique s'identifie en définitive avec la nation et qu'il est par conséquent la forme la plus authentique de la démocratie,... Avons arrêté et arrêtons: Le peuple exerce librement et démocratiquement sa souveraineté au sein du parti unique: «Unité et Progrès National «UPRONA*[144]*».*

Les thèmes comme l'unité nationale et la démocratie sont toujours à l'ordre du jour. La stratégie de l'UPRONA ne consistant qu'à les manipuler à sa guise, à son intérêt. Ces thèmes avaient d'ailleurs d'autres faits objet d'étude un peu avant, lors du congrès national extraordinaire du parti UPRONA qui avait eu lieu du 27 au 29 décembre 1990.

Dans ce congrès, l'exemple était montré car il y a eu élection de façon démocratique du président du comité central et adoption des membres formant l'organe appelé à remplacer le comité militaire pour le salut national qui dirigeait le pays depuis le 3 septembre 1987. Là aussi, la stratégie de l'UPRONA était on ne peut plus claire: montrer aux Burundais qu'il n'y avait plus d'arbitraire ou de dictat au sein de ce parti, mais que tout se faisait par élections et consensus.

A part la consolidation de l'unité nationale et la préparation de la mise en place des institutions démocratiques, deux autres questions fondamentales étaient étudiées dans ce congrès à savoir: l'approfondissement de la question du développement et le renforcement du parti UPRONA. Il en ressort que c'est ce dernier point (le renforcement du parti UPRONA) qui a pris la place importante. Et d'ailleurs, «*droit d'aînesse exige, il a fallu que le parti UPRONA s'accommode aux nouvelles données de la loi sur les partis d'abord et de tout l'environnement de la démocratie pluraliste*[145]*».*

Le président a évoqué la nécessité d'unité nationale en ces termes :

> *«Tout système fondé sur les divisions porte en lui-même le virus de sa propre destruction et le germe du chaos*[146]*».*

Cette politique d'unité nationale n'a pas porté les fruits escomptés. Le parti UPRONA réussit à bloquer le retour à la constitution de 1992 car n'ayant pas gagné les élections, cette constitution ne pouvait plus servir ses intérêts. Pour rappel, l'UPRONA avait été le farouche artisan de cette constitution.

[144] VANDERLINDEN, (J.), *op. cit.*,p.55

[145] MANIRAKIZA, (M.), *op.cit.*, p.37.

[146] Allocution du Chef de l'Etat Pierre Buyoya lors du lancement des travaux de la commission constitutionnelle, in *Le Renouveau du samedi* 23 mars 1991.

2. Le parti FRODEBU

Le parti FRODEBU'a utilisé une double stratégie: la dénonciation légitimante et la conservation du pouvoir. En effet, le FRODEBU n'a cessé de dénoncer les auteurs du putsch d'octobre 1993 qui a occasionné la mort du président Ndadaye Melchior. D'après le FRODEBU, les auteurs de ce putsch ne pouvaient apporter rien de positif au Burundi sauf la mort et la désolation. Pour ce qui est de la conservation du pouvoir, le FRODEBU a réagit en brandissant les «acquis des élections de 1993[147]». L'enjeu était de taille:

> *«Il y avait un vide du pouvoir politique et une crise de l'autorité. Le Président démocratiquement élu venait d'être assassiné avec ses proches collaborateurs. Tout le monde voulait tirer la couverture de son côté[148]».*

En outre, le FRODEBU a toujours clamé le retour à la constitution de 1992, constitution dont il avait été principal détracteur. Le FRODEBU trouvait dans cette constitution la possibilité de satisfaire ses ambitions politiques. Cette double stratégie du FRODEBU lui permettra d'obtenir la majorité au niveau du gouvernement et à l'assemblée nationale.

B. Le changement radical des institutions

S'il y a des gens qui ont confiance dans l'évolution du temps, il y en a aussi ceux qui aimeraient que les choses passent plus vite, plus rapide car ils jugent qu'en attendant la situation risque de changer à leur défaveur. Machiavel les soutient en ces termes:

> *«Et jamais ne leur plut ce qui, tous les jours, est dans la bouche des sages de notre temps, qu'il faut faire confiance au temps, ils ne fiaient, eux, à leur valeur et à leur sagesse; parce que le temps chasse devant lui toutes choses, et peut amener avec lui le bien comme le mal, le mal comme le bien[149]».*

En outre, le changement radical des institutions peut être le résultat d'une révolution qui est *«toute rupture illégale dans la transmission du pouvoir au*

[147] Charles Mukasi affirme dans l'*Indépendant* n° 83 du 08 janvier 1994que ces acquis étaient nuls et non avenus.
[148] NYAWAKIRA, (G.), *op. cit.*, p.74.
[149] MACHIAVEL, (N.), *op. cit.*, p. 97.

sein d'une unité politique[150]". Les révolutions sont par essence des conflits entre membres d'une même société pour l'obtention du pouvoir. L'enjeu principal de la révolution concernent les contraintes de la rareté .

"Les trois biens les plus désirables à l'homme, les richesses, le pouvoir et le prestige sont rares par nature, c'est -à-dire qu'ils ne sont pas disponibles en quantité telle qu'ils puissent satisfaire les désirs les plus extrêmes. Il faut donc les partager. Or, il y a plusieurs partages possibles, l'expérience montrant que le type dominant de partage est inégalitaire. Au sommet , une mince fraction accapare une proportion beaucoup plus importante des biens rares , ne laissant que des miettes à la masse. Ce partage inégalitaire repose, en dernière analyse, sur les rapports de force. Or, ceux-ci peuvent être modifiés du moins en ce qui concerne les titulaires[151]".

Au Burundi, le changement a été le choix de certains acteurs politiques qui l'ont même concrétisé à travers les coups d 'Etat qu'ils ont menés. D'où l'écrivain burundais Augustin Nsanze s'interroge par exemple à propos du coup d'Etat de Pierre Buyoya en 1987: *"L'on peut se demander en fait quelle était la logique de faire chaque fois table rase des institutions en place pour retourner à la médiocrité institutionnelle*[152]".

Peut-être c'est parce que le coup d'Etat constitue le moyen le plus facile à utiliser pour amener le changement surtout lorsque l'on a peur de perdre les élections. Toutefois, nous ne pouvons pas taxer de médiocre tout coup d'Etat dans ce sens qu'il y en a ceux qui parviennent à rétablir l'ordre dans des situations devenues intenables. Le désir d'un changement radical au Burundi n'est pas seulement l'apanage des seuls meneurs de coups d'Etat ou de rebellions armées; cela concerne également les hommes politiques apparemment pacifistes. Nous donnerons l'exemple du Président NDADAYE qui disait que " *plus rien ne sera comme avant"* et qu'il voulait un *"Burundi nouveau*[153]".

C. La dimension symbolique dans les enjeux du pouvoir

Comme nous l'avons déjà souligné dans les précédentes pages, les enjeux du pouvoir ne se limitent pas aux seuls intérêts matériels. Le pouvoir est aussi

[150] *Encyclopédie française, 6è éd., Paris, Librairie Larousse, 1998, p. 10365*

[151] *Ibidem*

[152] *NSANZE, (A.), op. cit., p. 206*

[153] *NIMUBONA,(J.), Analyse des représentations du pouvoir politique: Le cas du Burundi, Paris, Presses Universitaires de Septentrion, 1998, p 96*

capable d'apporter des intérêts de type moral comme l'estime de soi. C'est par ce type d'enjeu qui va faire maintenant objet d'étude. Pierre Bourdieu nous dit que le capital symbolique vaut même sur le marché. Comme on peut tirer gloire d'avoir fait un achat à un prix exorbitant, par point d'honneur, pour "montrer qu'on pouvait le faire", on peut s'en orgueillir d'avoir réussi à conclure une affaire sans débourser un sou comptant, soit en mobilisant un certain nombre de répondant, soit mieux encore au nom du crédit et du capital de confiance que donne une réputation d'honneur autant que de richesse. Pour le symbolique, la sensibilité exacerbée aux moindres atteintes, aux moindres allusions, s'explique comme le foisonnement des stratégies destinées à les démentir ou à les écarter par le fait que le capital symbolique ne se laisse pas aussi facilement dénombrer que la terre ou le bétail et que le groupe qui peut seul, en dernier ressort, l'accorder est toujours porté à retirer sa confiance, sa croyance, en portant ses soupçons sur les plus grands comme si en matière d'honneur comme en matière de terre, l'enrichissement de l'un ne pouvait se faire qu'au détriment des autres. La plupart du temps, Bourdieu nous dit que" *les profits symboliques du défit sont plus que les profits matériels que procurait l'exploitation cynique (donc condamnable) d'une situation.*[154] ".

Conclusion partielle

A travers le 2ème chapitre, nous avons essayé de faire une approche des acteurs politiques burundais, leurs ressources ainsi que les stratégies qu'ils mettent en avant dans leur combat pour la conquête et/ ou le maintien du pouvoir. Nous avons ainsi étudié les enjeux du pouvoir pour essayer de comprendre pourquoi ce dernier fait toujours l'objet d'ambitions incessantes. Nous avons également élucidé le rôle des puissances étrangères au retour du multipartisme au Burundi. Ce chapitre nous aura aussi donné l'occasion de constater que chaque régime politique élabore la constitution dans le but de continuer à profiter des intérêts liés au pouvoir politique s'il ne peut pas l'accaparer totalement. Même la violence sera la stratégie utilisée dans le processus d'accaparement du pouvoir. C'est dans ce cadre que nous avons essayé d'analyser les rebellions dans leur lutte armée. En fin, nous avons canalisé les enjeux du pouvoir dans trois directions à savoir: le maintien du statu quo(ceux qui sont aux commandes ne désirent pas changer leur position), le changement radical(ceux qui s'opposent au système politique en place souhaiteraient qu'il change de fonds encombres) et la dimension symbolique(le pouvoir apporte des intérêts de type moral et psychologique).

[154] *BOURDIEU. (J.), op. cit., p. 203*

CHAPITRE III. ANALYSE CRITIQUE DES DIFFERENTES STRATEGIES D'ACCEDER AU POUVOIR AU BURUNDI

Dans ce chapitre, nous analyserons d'abord les différents accords signés entre les acteurs politiques burundais et l'attention réservée à ces derniers par les mêmes acteurs. Ensuite, nous allons analyser les différentes stratégies utilisées afin de voir leurs limites.

SECTION I. LE RESPECT DES COMPROMIS

L'esprit de compromis est indispensable dans une société. A ce sujet, Léon Hamon écrivait: *«L'entente est ainsi à l'arrangement ce que la stratégie est à la tactique*[155]*»*.

A. Les accords entre acteurs politiques burundais

Nous allons analyser d'abord la convention de gouvernement, ensuite l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi et enfin les accords de cessez-le-feu entre le gouvernement et les mouvements rebelles.

1. Las accords de KIGOBE-KAJAGA.

Dans le pays, il y avait un désordre causé par le manque d'autorité. C'est dans ce cadre que le FRODEBU, l'UPRONA et les autres formations politiques ont initié des négociations qui ont abouti à la reconnaissance de Cyprien NTARYAMIRA comme Président de la République qui aura beau rappelé à l'ordre, à la discipline dans tous les secteurs de la vie nationale sans être écouté. Les acteurs politiques burundais, voyant l'inefficacité des accords, continueront à négocier pour aboutir à la Convention de Gouvernement.

2. La Convention de Gouvernement

Les négociations se sont déroulées essentiellement entre le FRODEBU et l'UPRONA. Les délégations de ces partis étaient dirigées par leurs présidents respectifs. Il faut noter que les jeunes partis dans le camp de l'opposition, et les formations alliées au FRODEBU dans la mouvance présidentielle participaient aussi à ces pourparlers. Durant toute la même période, l'UPRONA non

[155] HAMON, (L.), *op. cit.*, p.28.

seulement négociait avec le FRODEBU par le truchement de leurs présidents respectifs, mieux ces deux partis communiaient confortablement en tant qu'agréables convives aux délices gouvernementales. Leurs querelles ne surgissant qu'au sujet de la répartition des postes en tant que partenaires. Cette convivialité entre l'UPRONA et le FRODEBU caractérisera tous les gouvernements successifs monopolisés par eux et se prolongera durant leur longévité jusqu'en février 1995 lors de l'entrée des nouveaux partis dans l'Exécutif sous la direction du tandem Ntibantunganya-Nduwayo (mars 1995-juillet 1996) dans le cadre de la Convention de Gouvernement[156].

Dans cette Convention de Gouvernement, l'UPRONA et le FRODEBU y ont accaparé la part du lion. En effet, l'UPRONA et le FRODEBU se sont non seulement côtoyés mais aussi ils ont négocié à propos de la paix et de la sécurité et ils ont cohabité en tant que partenaires directs et quotidiens. Ils ont en outre partagé la co-présidence de la République aux termes de la Convention et sous la direction d'un chef d'Etat frodebuste et d'un Premier Ministre uproniste. D'ailleurs, les partis d'obédience tutsi ne cessaient d'accuser le président de l'UPRONA de n'avoir ni refusé sa participation au gouvernement et aux autres institutions ni décidé de se démettre au sommet de l'Etat en exigeant la démission du Premier Ministre Antoine NDUWAYO de la cohabitation.

Les partis dits « petits » ne pouvaient pas voir d'un bon œil toutes les manigances envisagées par le FRODEBU et l'UPRONA afin de les écarter du partage. Les partis politiques qui avaient soutenu l'UPRONA espéraient une reconnaissance en contre partie, mais les espoirs s'estompaient car l'UPRONA ne s'en était pas souvenu. Il en est de même pour le FRODEBU qui n'a pas considéré les partis politiques qui l'ont toujours accompagné dans sa lutte. La demande des partis d'obédience tutsie à l'UPRONA, de quitter les institutions du pays et de ne pas collaborer avec les génocidaires du FRODEBU, ne pouvait pas être entendue dans ce sens que l'UPRONA occupait désormais une position stratégique. Toute décision d'une grande envergure ne pouvait être prise que sous le consentement de ce parti.

Cet état de fait ne va s'arrêter qu'au 25 juillet 1996, lorsque le Major Pierre Buyoya revient par un putsch militaire. C'est ce dernier qui initiera les premières tentatives de négociations avec les rebelles qui vont aboutir à l'accord d'Arusha.

[156] *République du Burundi, Congrès du parti ABASA, Bujumbura, 21-22 décembre 2002, p.19.*

3.L'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi.

Devenu nouvel architecte du processus de paix au Burundi, après la mort du Mwalimu Julius Nyerere, Nelson Mandela est au-dessus de tout soupçon. L'ancien président sud-africain s'est beaucoup dépensé pour que le pays plongé dans une guerre civile meurtrière, réussisse, lui aussi, «le miracle» qu'a vécu la République Sud-africaine, grâce à Mandela. Mais, c'était là peut-être le nœud du problème: fixé sur un pouvoir accaparé par une «minorité»aux dépens d'une «majorité», le Prix Nobel de la paix a transposé au Burundi une matrice fondée, chez lui, sur des critères sociaux, au risque de rendre les Burundais plus «ethnistes» qu'ils ne l'étaient et/ou le sont.

Les contradictions et les controverses acerbes et persistantes autour et au sujet de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi nécessitent un éclairage. Deux courants quasi irréductibles se télescopent et s'affrontent farouchement. L'un tient à l'Accord de paix conclu à Arusha comme à la prunelle de ses eux, tandis que l'autre le cloue au pilori.

Une analyse objective montre que cet accord appelé à réconcilier le peuple burundais avec lui-même a paradoxalement dégénéré en une sorte de pomme de discorde et en un terrain de violents affrontements politiques. L'accaparement intégral de cet accord par les seuls signataires et l'exclusion des milieux, groupes et associations qui lui sont hostiles suscitera le sabotage et contrastera avec les objectifs et les programmes inscrits au fronton de cet accord prohibant l'exclusivisme.

Nous constatons également que cet accord ne peut pas avoir le statut de *«ne varietur»,* c'est un accord qui n'est ni un intouchable dogme ecclésiastique, ni un immuable décret divin ni encore moins un sacro-saint commandement de Dieu. Les détracteurs de cet accord vont l'accuser d'avoir réuni de faux négociateurs. Là, ils s'inquiétaient de l'absence des mouvements rebelles à la table des négociations alors même que l'on discutait du retour à la paix. Ils l'accusent également de trop de réserves. Parmi ses détracteurs, certains revendiquent le droit aux avantages et aux acquis qui en découlent, moyennant les accommodements mutuellement consentis, la conciliation et le rapprochement des visions et des interprétations. D'après ces détracteurs, pour une telle éventualité, les signataires de cet accord seraient appelés à s'éveiller à l'inexorable réalité que le pouvoir se partage ou se perd. C'est dans ce contexte que les opposants à cet accord seraient à leur tour amenés à se raviser et à constater qu'ils y trouveraient leur compte et y insèreraient leurs

revendications. Il serait du reste contradictoire et aberrant de dénier ce droit aux associations contestant politiquement et pacifiquement le système instauré par Arusha, alors que la raison d'être même des pourparlers entre le Gouvernement et les rebelles viserait et aboutirait à des aménagements dans cet accord au profit de ces derniers, en dépit de leur politique de la terre brûlée.

Une lutte de puissance de positionnement politique a été engagée par certaines organisations comme PA- Amasekanya et certaines autres associations de jeunes. Ces organisations ont farouchement contesté l'accord d'Arusha , mais nous affirmons que c'était dans le cadre d'être intégré aux négociations de ce dernier. C'est dans ce contexte que nous situons l'audience que Nelson Mandela a accordée à une délégation de PA-Amasekanya.

‘ Un autre courant contestateur a été observé :celui de la contestation de la représentation à Arusha. Il réunissait les mouvements rebelles qui ont en conséquence intensifié les combats sur le terrain afin de prouver qu'ils étaient incontournables dans la recherche d'une paix durable au Burundi.

· Néanmoins, cet accord, mérite d'autre part, des égards vu l'environnement dans lequel il a été signé. En effet, sur l'échiquier international, le Burundi est l'unique pays à avoir bénéficié de quelque vingt sommets des chefs d'Etat dans un laps de temps de 5 ans. Dans ce record international s'inscrit la participation sans nulle précédente, du Président de la superpuissance mondiale, Monsieur Bill Clinton, au sommet historique et solennel sur le Burundi à Arusha le 28 août 2000 consacré à la conclusion de l'accord pour la paix et la réconciliation au Burundi.

· En outre, les témoignages que le processus de paix pour le Burundi a été une œuvre commune dans le contexte mondial abondent. De multiples acteurs internationaux se sont associés de près ou de loin à cette entreprise humanitaire : le Conseil de Sécurité et Assemblée Générale de l'ONU, la Région, l'Union Européenne, l'Union Africaine, etc. Massifs ont été les apports financiers, logistiques et d'autres ressources humaines et matérielles. Acte positif, cet accord a incité les mouvements rebelles à accélérer la vitesse en venant intégrer le processus de paix jusqu'à s'asseoir eux aussi à la table des négociations afin de signer un cessez-le-feu.

Bref, il serait surréaliste d'exiger que l'on fasse table rase de cet accord ou que l'on s'y accroche mordicus au point d'interdire que l'on y apporte ou en retire un iota. Pour concilier les deux courants, un processus négocié et concerté entre les partisans et les pourfendeurs de l'Accord de Paix et la Réconciliation au Burundi apparaît comme un passage obligé vers l'instauration d'un système

national inclusif et consensuel, au lieu de camper sur des positions radicales et destructrices. Au demeurant, le régime socio - politique émanant d'Arusha n'est qu'un jalon, une période intérimaire entre un mode de gouvernement suranné et un projet de société permanent pour l'avenir. Il est plus réaliste de renoncer à certains mouvements alarmistes, pessimistes et défaitistes contre cet accord, comme il est aussi utopique de l'accaparer comme la chasse gardée des seuls signataires alors qu'il est aussi imparfait que temporaire.

4. Les accords de cessez-le-feu

Nous l'avons déjà souligné, les mouvements armés se sont divisés en plusieurs ailes. Buyoya II a mené d'abord des négociations avec les ailes dites minoritaires (la branche du CNDD-FDD dirigée par Jean Bosco Ndayikengurukiye et celle du PALIPEHUTU-FNL dirigée par Alain Mugabarabona) jusqu'à les faire signer un accord du cessez-le- feu. Après ces accords, rien n'a à vrai dire changé sur le champ de bataille car la guerre a continué. Un autre accord a impliqué l'aile du CNDD-FDD conduite par Pierre Nkurunziza. Cet accord était dénommé: Accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement de Transition du Burundi et le mouvement Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Force pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD).Il impliquait:

- la suspension de fourniture de munitions et d'armement
- l'interdiction de distribuer des approvisionnements logistiques létaux ou de n'importe quelles forces armées
- la libération de tous les prisonniers politiques, etc.

Dans la revue bimensuelle d'informations et d'actualité africaine *Bulletin d'information Africaine* n°465 nous lisons:

> *«Le président Sud-africain, Thabo Mbeki, a pris personnellement les négociations en mains à Pretoria. Dans une pièce où avait été installé un tableau noir, il a demandé à Domitien Ndayizeye, le président burundais et Pierre Nkurunziza, le chef FDD, en leur tendant une craie, de dessiner le partage du pouvoir. En trois jours, l'accord a été signé*[157]*».*

Cet accord de cessez-le-feu a contribué à la restauration de la paix à l'intérieur du pays pour une grande étendue du pays. Cependant, la guerre persistait car la rébellion conduite par Agathon Rwasa poursuivait les combats contre l'armée burundaise. Par ailleurs, la question ethnique allait être mise en

[157] *BIA*, n°465 du 1er juin 2003, Bruxelles, Service d'informations africaines, 2003, p.13.

cause. En effet, quelques jours seulement après la signature de cessez-le-feu avec le Gouvernement, les rebelles du CNDD-FDD se sont adonnés à des affrontements très meurtriers avec leurs frères du PALIPEHUTU-FNL. Certains milieux se sont étonnés d'entendre qu'un mouvement ayant signé un cessez-le-feu pouvait ouvrir un autre front alors qu'il n'avait pas encore intégré l'armée nationale. A ce propos, la même revue indique:

> «*Pour les FNL, l'accord de Pretoria est un échec, puisqu'il offre à leurs anciens alliés naturels, et désormais rivaux, la part du lion dans le partage du pouvoir. Pasteur Habimana, leur porte-parole, a qualifié le texte de non-événement. Quelques semaines plutôt, preuve de l'évolution de la situation au Burundi, ses hommes s'étaient battus avec ceux des FDD, qui avaient reçu un appui de l'armée...*[158]»

B. La mise en application des accords

La lenteur dans la mise en application des différents protocoles de ces accords signés a été décriée par plus d'un. Il a failli être préjudiciable à la reprise des hostilités qui auraient fait voler en éclats tout le processus de paix. Il est clair que le gouvernement de transition voulait jouer les prolongations afin d'assurer sa longévité au pouvoir. La création d'une commission d'enquête judiciaire internationale est prévue dans les articles 6, aliéna10, Protocole I de l'Accord de paix. Après son installation le gouvernement a enregistré un retard considérable à proposer au Conseil de sécurité des nations Unies la constitution d'une commission d'enquête judiciaire internationale. Il a enfin formulé la requête à cette fin. Pour des mobiles jamais révélés ni aux signataires ni à l'opinion publique, le conseil de sécurité n'a jamais procédé à la constitution de cette commission.

C. La «paix impossible» ou «la continuation de la politique par d'autres moyens ?»

Beaucoup d'efforts ont été fournis dans le but de restaurer la pax au Burundi,mais en dépit des multiples accords entre les acteurs politiques la guerre ne s'arrête pas pour autant. Pour montrer qu'il est difficile de stopper de façon immédiate les hostilités Léon Hamon note :

[158] BIA,*op.cit*.p.13

> *«Tout homme politique sait qu'il est des circonstances où ni lui ni son adversaire ne sont maîtres d'arrêter instantanément, leur affrontement*[159]*».*

C'est par cette citation de Léon Hamon que nous voulons débuter notre essai d'analyse de la situation politique et sécuritaire du Burundi, pays entre «guerre et paix».

En effet, le gouvernement burundais a signé, vers la fin de l'année 2002, trois accords de cessez-le-feu avec trois mouvements rebelles, ou encore certaines de leurs factions. D'abord, le 07 octobre 2002, avec les Forces de Défense de la Démocratie (FDD) dirigées par Jean Bosco Ndayikengurukiye, et avec les Forces Nationales de Libération (FNL) dirigées par Alain Mugabarabona . Ensuite le 03 décembre 2002, un accord de cessez-le-feu est intervenu avec l'autre partie des FDD dirigées par Pierre Nkurunziza. Malgré tous ces accords, les armes ne se sont pas encore tues. Pourquoi en dépit de ces signatures la paix est-elle « impossible »?

La réponse est que le Burundi se trouve entre deux périodes critiques de son processus de paix. Après presque une décennie de guerre civile, les hommes politiques, autour de l'ancien Président sud-Africain Nelson Mandela, principal médiateur dans la crise, ont pu s'entendre sur les origines du mal burundais, les problèmes de bonne gouvernance, la question des sinistrés de guerre et la reconstruction nationale. Mais si les hommes politiques ont pu obtenir les dividendes de leurs négociations (poste au sein du gouvernement, de l'administration de la diplomatie, etc.), le citoyen burundais moyen attend toujours l'essentiel: la paix.

Après ces multiples accords de cessez-le-feu l'armée demeurait aux prises avec les rebelles des FNL dirigés par Agathon RWASA dans les maquis de l'ouest du Burundi, vers le sud de Bujumbura, mais qui risque de positonner ses troupes dans l'espace occupé par la FDD.

Pour comprendre pourquoi la guerre tarde à s'arrêter au Burundi, il faut aussi connaître la géopolitique régionale des Grands Lacs d'Afrique centrale. Il y a près de dix ans, deux armées nationales se sont disloquées. Au Rwanda, en juillet 1994, les Forces Armées Rwandaises de l'ex-président Juvénal Habyarimana ont été vaincues par une rébellion, les Forces Patriotiques Rwandaises du Général Paul Kagame, l'actuel président. En1997, les Forces Armées Congolaises du Maréchal Mobutu ont été battues par une rébellion dirigée par Laurent-Désiré Kabila. C'est un secret de polichinelle que les

[159] HAMON, (L.), *op.cit.*, p.26.

rebelles burundais peuvent s'approvisionner facilement en armes auprès de ces deux armées vaincues et disparues dans la nature de l'Est du Congo.

Des inquiétudes ne peuvent pas manquer. Dans toutes les tractations politiques en vue de l'arrêt de la guerre au Burundi, le gouvernement du Burundi a toujours négocié en position de faiblesse. Il court derrière les rebelles pour leur arracher un accord de cessez-le-feu, car il n'a plus le choix. Un embargo de trois ans (1996-1999) l'a sérieusement fragilisé, les promesses faites par les bailleurs de fonds lors de Paris et de Genève en 2001 et en 2002, tardent à se concrétiser, les mouvements de grogne sociale se sont multipliés chez les enseignants, les magistrats, les infirmiers ainsi que chez les fonctionnaires de la fonction publique; etc.

Quant à la population burundaise, rurale à plus de 90%, elle ne sait plus à quel saint se vouer. Dans les provinces où sévissent les rebelles, elle est obligée de collaborer avec les bandes armées sous peine d'être massacrée. Cette collaboration revêt la forme de cotisation financière, d'apports en nourriture, de transport de matériel et même de logement des rebelles. Cela se fait généralement depuis la tombée de la nuit. Pendant la journée, la même population semble s'entendre avec les forces armées gouvernementales. C'est un jeu malsain.

SECTION II. LES LIMITES DES STRATEGIES D' ACTEURS

A.Les limites des stratégies politiques

1.Le parti UPRONA aux prises avec le pluralisme Politique

Tout système politique élabore les lois dans le but de son plein épanouissement. Un régime politique peut organiser du renouveau parfois pour se (re)légitimer. C'est ce qui arrive à l'UPRONA si nous nous en tenons à Marc Manirakiza lorsqu'il écrit:

> *«Après l'adoption de la Charte de l'unité, La Baule, la visite du pape, il fallut passer à la vitesse supérieure, c'est-à-dire la démocratisation des institutions burundaises. Dans le contexte du moment, Buyoya n'avait pas d'autres alternatives que de consentir à la démocratisation, bien qu'à mon humble avis, il eût pu avancer en utilisant la méthode du Kangourou, c'est-à-dire par bonds et petits pas*[160]*».*

[160] MANIRAKIZA, (M.), *op. cit.*, p.47.

Outre le président, lui-même membre du parti UPRONA, beaucoup de membres influents de ce parti étaient hostiles au pluralisme politique:

> *«Les discussions au sein de ce forum ne furent pas aisées; en effet, certains caciques de l'UPRONA ne voulaient rien entendre à propos du multipartisme, ils affirmaient que la démocratisation devait s'opérer au sein du parti unique UPRONA*[161]*».*

Les raisons de cette hostilité étaient liées à la perte probable ou à la diminution de leurs intérêts matériels et / ou symboliques; car le pluralisme politique ouvrait la porte aux opposants qui viendraient partager le pouvoir avec le parti UPRONA. Pour ce qui précède, il était difficile pour l'UPRONA et ses partisans d'avoir confiance au changement du système politique de peur que cela ne se fasse à leur défaveur. La raison valable était pour l'UPRONA de continuer à *«jouir in perpetuum des délices du pouvoir*[162]*».*

Quand l'UPRONA réclamait que la démocratie se fasse seulement en son sein, nous y voyons une ruse politique car cela aurait permis aux seuls caciques de ce parti de commander et les autres ne faisant qu'obéir à contre cœur malgré leur désir et leur capacité probable d'exercer à leur tour le commandement entendu comme:

> *«Tous les membres d'un corps ne peuvent prétendre à être la tête ou le cœur: il faut aussi bien des gens qui obéissent que des gens qui commandent; mais comme ils ont tous un «désir pour la grandeur, ceux qui commandent doivent mentir aux plus petits en leur disant qu'ils sont grands, afin que ces derniers aient de la «grandeur d'imagination*[163]*».*

La stratégie autolégitimante mobilisée par le Président Buyoya et son parti UPRONA espérait que ces derniers allaient être remerciés pour ces multiples changements opérés par le régime en vue de la démocratisation des institutions. Aucun autre régime n'avait eu le courage d'affronter la question du pluralisme politique. Les auteurs du livre *Le drame burundais :Hantise du pouvoir ou tentative suicidaire* qui, parlant de la légalisation du multipartisme par le Major Pierre Buyoya, se demandent: *«mais est-il réaliste d'imaginer qu'il eût pu s'opposer*[164]*»?* Ce dernier pouvait bel et bien s'opposer. En effet, les exemples ne manquent pas. Il pouvait suivre l'exemple de l'Uganda, pays de la sous-région qui ne tolérait pas le multipartisme, trouvant en lui le grand

[161] *Idem*, p.49.
[162] MANIRAKIZA, (M.), *op. cit*, p.46
[163] MALEBRANCHE, (N.), *Recherche de la vérité*, Paris, Galerie de la Sorbonne, 1991, p.582.
[164] SEBUDANDI, (G.) et RICHARD, (P.-O.), *op. cit.*, p.31.

facteur de l'effondrement de la société. Cependant, accepter cette solution (refus du multipartisme), c'était en même temps accepter tous les risques des sanctions économiques pour un pays aussi enclavé qu'est le Burundi. C'est pour cette raison qu'à notre avis le major Pierre Buyoya n'a pas voulu s'opposer au multipartisme. Par ailleurs, le fait d'épouser une proposition à contre-cœur constitue une limite. Car, en effet, des alibi ne peuvent pas manquer pour la torpiller si une occasion se présente. C'est ce qui va arriver à l'UPRONA.

- Dans l'élaboration de la constitution, l'UPRONA en tant que parti unique au pouvoir ne pouvait que se réserver, selon sa stratégie, la part du lion. Les partis d'opposition avaient dénoncé cette action, mais cela n'a pas empêché la constitution d'être adoptée par le peuple par voie référendaire. La limite de cette stratégie ne va pas trop se faire attendre. Déjà, au lendemain du coup d'Etat de 1993 (une année après le référendum sur la constitution), lorsque le FRODEBU demande à ce qu'on retourne à la constitution de 1992, l'UPRONA a refusé. D'aucuns y voient la dynamique de «l'arroseur arrosé» ou du «balayeur balayé».En effet, la constitution de 1992 donnait désormais au FRODEBU beaucoup de pouvoir en tant que parti victorieux des élections de juin 1993.

- C'est le moins que l'on puisse dire, toute élaboration de lois dépend toujours du contexte dans lequel le pays se trouve. Ceux qui élaborent ces lois espèrent souvent en vain que ces dernières continuent à les protéger même lorsque le contexte du pays a entre-temps changé. Voilà à notre avis la grande lacune des stratégies politiques. Il est évident que le rapport de force demeure un palliatif à cette lacune des stratégies politiques. Parlant justement du rapport de force, Philippe Bernoux note:

> *« Paradoxalement, l'expression «rapport de forces» est employée alors que chacun des adversaires va recourir à d'autres moyens que la force pure pour aboutir à ses fins*[165]*».*

Le parti n'étant plus au pouvoir n'est plus avantagé par la constitution. D'où, il exige des négociations pour sortir de la crise. Fondé le 20 août 1993, le Furum de l'Opposition(FO) fournira un grand soutien à l'UPRONA pour l'établissement des négociations avec le FRODEBU. Ce Forum réunissait en plus de l'UPRONA, les partis ABASA, ANADE, AV-INTWARI, INKINZO, PIT, PSD et PRP.

- La crise politique qui ébranle le Burundi en octobre provoque un conflit dramatique entre la majorité ou la mouvance présidentielle et l'opposition. Le premier camp réclame haut et fort l'envoi de troupes étrangères au Burundi, car

[165] BERNOUX, (P.), *op.cit*, p.160.

sa sécurité est gravement compromise, et le cauchemar causé par l'assassinat du Président de la République les hantant sans cesse, il fallait une protection.Dans les rangs de l'opposition, les contingents extérieurs envoyés au Burundi préfigurerait le parachèvement du génocide en cours et le démantèlement de l'armée perçue comme bouclier.

Deux délégations antagonistes sont dépêchées auprès de l'OUA à Addis-Abeba .Celle du Gouvernement milite pour l'envoi des troupes étrangères au Burundi. Cependant, suite au refus catégorique de l'opposition, l'OUA décida d'envoyer au Burundi une Mission d'Observation (MIOB) totalisant au maximum 47 personnes (Civiles et Militaires).

2. Le parti Sahwanya FRODEBU et ses limites

Aussitôt après son agrément, sa stratégie était de faire sa propagande politique afin d'attirer des adhérents. Le mot propagande signifie: *«une action exercée sur l'opinion pour l'amener à avoir certaines idées politiques et sociales, à soutenir une politique, un gouvernement, un représentant [...]. C'est également une action de vanter les mérites d'une théorie, d'une idée, d'un homme, ... pour recueillir une adhésion, un soutien*[166]*»*. Comme le FRODEBU voulait gagner les élections, il a cherché toutes sortes de maux dans le système politique burundais et les a imputés au parti unique, l'UPRONA. Cette stratégie va en quelque sorte aboutir à la victoire du FRODEBU aux élections de 1993 alors que *«les dirigeants africains dans l'ensemble souhaitaient la victoire de Buyoya, ce qui les assurait plus ou moins en cas d'organisation d'élections libres dans leurs pays respectifs. La défaite de Buyoya risquait de faire tache d'huile, croyaient-ils*[167]*»*.

La stratégie du Président Melchior Ndadaye d'organiser le pays se trouve d'abord dans la formation du nouveau gouvernement: avoir une femme comme Premier Ministre, c'était du nouveau au Burundi, ensuite donner 40% à l'opposition alors que ce parti avait eu la majorité absolue pendant les élections et donc capable de faire un gouvernement 100% FRODEBU, c'était du calcul et non du hasard. Nous pensons que le choix d'une femme à la tête du gouvernement a été motivé par le désir d'une possible manipulation d'une part et n'était qu'une publicité de bonne augure à l'endroit des femmes burundaises qui n'avaient jamais fait l'objet d'un si grand honneur d'autre part. Cette politique du Président Ndadaye va être bien accueillie surtout à l'étranger:

[166] LAROUSSE, (P.) *op.cit.*p.1407.
[167] MANIRAKIZA, (M.), *op. cit.*, p.73.

> *«Le 02 octobre 1993, le Président Ndadaye se rendit à New York pour prendre part à la 48e session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Son passage fut un véritable triomphe. Le 04 octobre, il prononça un discours qui résonna si bien dans les oreilles des ses pairs qu'il eut droit à un geste rare réservé à quelques sommités mondiales, telles que Mandela ou le Président des Etats-Unis, une «standing ovation» (applaudissements débout)*[168]».

Les limites de cette stratégie de Ndadaye étaient d'abord que certains politiques et militaires burundais ne l'ont pas compris et lui ont emporté la vie par un putsch dans la nuit du 20 au 21 octobre 1993. Par ailleurs, l'incompréhension n'a pas seulement caractérisé les opposants, elle a aussi gagné les rangs du parti présidentiel car quelques militants en sont même arrivés jusqu'à brûler les cartes de leur parti (le FRODEBU), lésés des promesses non tenues.

3. La gestion du pouvoir de Ndadaye

Lors de la première réunion que le chef d'Etat Melchior Ndadaye a tenu à l'intention des gouverneurs de provinces le 2 juillet 1993, il a insisté sur le fait que les critères politiques ne devraient pas primer sur les critères de compétence.

> *«Cependant, dans les faits, nous avons remarqué qu'il a plutôt copié le système américain: «Spoil system qui consiste à éliminer des postes politiques tous ceux qui n'appartiennent pas au parti vainqueur*[169]».

A notre avis, même s'il subissait une grande pression de la part de ses militants, il aurait été beaucoup plus sage pour le FRODEBU de commencer à remplacer d'abord les incompétents et ceux qui travaillent mal. Cela aurait permis aux opposants de ne pas beaucoup s'inquiéter de leur avenir professionnel. Cependant, pour tous ceux qui pensent comme Godefroid NYAWAKIRA,qu'ils sachent que le FRODEBU n'avait pas d'autre choix car il ne devrait aucunement ignorer les partisans qui l'avaient conduit à cette victoire. C'est le secret de polichinelle, lorsque le locataire change, il va sans dire que la propension à changer le détenteur d'un poste politique est de mise. NYAWAKIRA va plus loin en écrivant dans son mémoire:

[168] MANIRAKIZA, (M.), *op. cit.*, p.119.
[169] NYAWAKIRA, (G.), *op. cit.*, p.64.

> *«Pour le Burundi, les choses sont allées de mal en pis. Après avoir chassé de la fonction publique ceux qui n'étaient pas leurs clients politiques, le gouvernement de Ndadaye a ajouté drame au drame. Le rapatriement par milliers d'individus se faisait en même temps et posait d'énormes problèmes fonciers. Voilà certaines raisons du putsch du 20 octobre 1993*[170]*».*

A notre avis, le rapatriement n'est pas un drame pas plus qu'accorder des postes politiques à ses partisans lorsqu'on gagne des élections avec une majorité écrasante. Bien qu'il puisse surgir des problèmes fonciers, l'on ne peut pas arrêter le mouvement de ceux qui veulent retourner dans leur pays natal et/ou d'origine. Cela aurait été plutôt dramatique si l'on refusait leur droit au retour. Enfin, les motifs évoqués par Godefroid Nyawakira sont d'après nous trop insuffisants pour expliquer le putsch militaire de 1993. Qui plus est, ce corps (armée) qui a matérialisé ce putsch n'avait pas beaucoup à reprocher à ce nouveau régime car:

> *«[...] elle (l'armée) n'avait absolument en rien été touchée jusque-là par cette volonté de rétablissement de l'équilibre, voilà ce qui est surprenant. D'autant plus que parmi les officiers il n'y en a pas ceux qui aient été demis, pas un qui est remplacé par un officier de l'autre ethnie. Dans ces conditions, il paraît clairement que l'analyse de cette crise en termes ethniques n'est pas une simple fiction de l'esprit*[171]*».*

Rappelons que la notion d'ethnie est beaucoup instrumentalisée par certains politiques burundais pour leur propre intérêt. La raison majeure qui aurait conduit à ce coup d'Etat est à situer dans le fait que certaines gens n'ont pas confiance au changement, à la nouveauté, surtout lorsque la situation passée et présente les avantageait. C'est pourquoi nous sommes du même avis que Nicolas Machiavel lorsqu'il écrit:

> *«Et il faut prendre garde qu'il n' y a chose plus difficile à entreprendre, ni à réussir plus douteuse, ni à conduire plus périlleuse que de s'aventurer à introduire de nouvelles institutions car celui qui les introduit a pour ennemi tous ceux à qui les institutions anciennes sont profitables, et il se trouve de tièdes défenseurs en tous ceux que les nouvelles*

[170] NYAWAKIRA, (G.), *op. cit.*, p.68.

[171] SEBUDANDI, (G.) et RICHARD, (P.-O.), *Le drame burundais. Hantise du pouvoir ou tentation suicidaire*, Paris, Karthala, 1996. p.37.

> *avantageraient. Tiédeur qui naît, partie de l'incrédulité des hommes, qui ne font pas véritablement crédit aux nouveautés avant d'en avoir ou paraître une ferme expérience*[172]».

Une politique quelque bonne soit-elle, est toujours lacunaire.

4. Les difficultés de la cohabitation.

Les négociations (Kigobe, Kajaga, Novotel) de décembre 1993à sept 1994entre le pouvoir FRODEBU et l'opposition ont conduit aux différents accords intégrant le parti UPRONA en particulier la gestion du pouvoir.
Les autres partis politiques vont être associés au pouvoir exécutif lors de la Convention de Gouvernement.

Les difficultés liées à la cogestion du pouvoir étaient très sérieuses. Elles étaient liées notamment au fait que les mandataires politiques occupant des postes importants dans l'exécutif étaient incapables d'exercer leurs fonctions sans céder aux sollicitations des partis politiques ou de certains membres de leur ethnie. Il y avait donc au sommet de l'Etat une interférence au niveau des rôles du Président de la République et le Premier Ministre et vice-versa. Le tandem NTIBANTUNGANYA-NDUWAYO constitue une belle illustration d'une politique de transition qui a échoué. C'est dans ce cadre qu'il eût rencontre entre le Gouvernement FRODEBU et l'opposition avec pour objectif : « sauvegarde et application de la Convention de Gouvernement menacée par des violations graves »

Ce qui est sûr est que le FRODEBU n'aurait pas accepté toutes ces négociations avec l'opposition s'il n'était pas obligé par le rapport de force. En effet, l'opposition comptait sur l'armée si le FRODEBU refusait d'optemperer. En outre, à défaut de conquérir tout le pouvoir ,l'opposition ne pouvait se contenter que de multiples négociations. Chacune des partis voulant obtenir un peu plus que ne leur permettaient les accords interposés. Ce qui laisse l'idée de prendre la revanche sur l'autre partie ou de gérer ses activités autant que les occasions se présentent.

[172] MACHIAVEL, (N.), *op. cit.*, p.108.

B. Les limites des stratégies violentes

1. Le coup d'Etat du 21 octobre 1993

Le coup d'Etat fut l'un des principaux moyens utilisés par certains acteurs politiques burundais pour accéder au pouvoir au Burundi sans demander l'aval de la population. Parlant de l'avènement de Buyoya I, Marc Manirakiza ne mâche pas ses mots: *«Trois coups d'Etat, trois militaires, trois cousins, une province, une commune, un clan, une sorte de dynastie militaire*[173]*».*

Toutefois les coups d'Etats ne sont pas l'apanage des seuls Burundais; cette méthode de conquête du pouvoir peut être «facile» s'observe aussi dans d'autres coins du monde notamment en Afrique.

Le coup d'Etat du 21 octobre 1993 a été l'expression du paroxysme de la violence comme stratégie des acteurs politiques burundais qui n'hésitent pas de verser du sang de leurs semblables pour conquérir et/ou maintenir le pouvoir. Même si le coup d'Etat a réussi, nous remarquons cependant que les auteurs de ce coup d'Etat n'ont pas voulu assumer leur responsabilité. Cela fait partie des limites de ces stratégies violentes. Personne n'a pu justifier publiquement les raisons d'un tel coup, alors qu'habituellement, chaque fois que de telles actions étaient menées, les auteurs en exposaient les mobiles. En outre, il était très inhabituel au Burundi de faire un coup d'Etat et arriver à assassiner un chef d'Etat sans pour autant prendre le pouvoir

Les limites de ce coup d'Etat se résument au fait que personne ne pouvait envisager que les massacres des populations allaient prendre une telle ampleur. En effet, la violence est difficilement contrôlable. Ceux qui venaient de tuer le Président ne sont pas parvenus à stopper la criminalité dans les villages. Inversement, la population hutu qui avait commencé les massacres des tutsi n'était pas capable d'éviter les représailles des militaires. De même, les militaires n'ont pas eu l'intuition qu'ils étaient en train de conduire le pays à une guerre totale car certains hutu ont gagné le maquis dans le but de reprendre le pouvoir.

2. Les mouvements armés

La guerre est un moyen violent pour conquérir le pouvoir. Ces mouvements rebelles expliquent leur prise d'armes par référence à une injustice ou une violence subie dont la réparation pacifique est jugée impossible par ces derniers. A ce propos, Jean Marie Sindayigaya expliquait en ces termes la raison d'être des rébellions:

[173] MANIRAKIZA, (M.), *op. cit.*, p.9.

«Dans tous les pays où le citoyen ordinaire subit la politique plus qu'il ne la pratique, la manipulation de l'ethnicité permet l'accaparement et la conservation du pouvoir. Cette manipulation entretient une violence structurelle dont les éruptions à répétition se matérialisent par les nombreux crimes contre l'humanité qui se commettent souvent dans l'indifférence totale de la communauté internationale[174]*».*

a. Le CNDD

Sa création résulte d'une frustration encaissée par certains anciens dignitaires du Parti Sahwanya- FRODEBU comme Léonard NYANGOMA et Léonce NDARUBAGIYE.

Une autre observation est qu'il est créé suite à l'insécurité ayant pour origine l'assassinat du Président Ndadaye. Ceux qui l'ont créé voulaient opérer un rapport de force avec l'armée burundaise. Il y eut des dissensions qu'il est utile d'analyser. A propos des dissensions, Albert Hirschman note:

«La défense d'une cause lorsqu'elle s'avère longue mais largement infructueuse, engendrera souvent le découragement, puis l'abandon d'une lutte perçue comme inutile. Il peut également se produire que l'on obtienne un succès apparent mais qu'une fois triomphante, cette cause apparaisse bien moins attirante qu'il n'avait semblé, en particulier, il arrive qu'elle acquièrt une dynamique autonome et «déraillée» par rapport à ce qu'en attendaient ses partisans de la première heure, voire qu'elle devienne un véritable monstre et, par exemple, «dévore ses propres enfants[175]*».*

Cette guerre n'était ni longue ni infructueuse pour tout le monde parce que dans toute lutte, il y a toujours ceux qui profitent des efforts des autres. Ces profiteurs ne désirent pas la fin de la guerre tant qu'il y a encore des avantages. Cela s'est manifesté au sein du CNDD.Certains leaders se sont enrichis au moment où les combattants sur terrain croupissaient dans la misère. En outre, certains des comportements autonomes ayant caractérisé le CNDD provenaient de la dynamique du « sauve-qui-peut », chacun cherchant à profiter de toute occasion qui se présente pour améliorer à sa guise ses conditions de vie. Une

[174] SINDAYIGAYA, (J.-M.), *Grands Lacs : Démocratie ou Ethnocratie?*, Paris, L'Harmattan, 1998, p.9.
[175] HIRSCHMAN, (A.), *Bonheur privé, action publique,* Paris, Fayard, 1983, p.163.

pareille situation est causée par le manque d'un leader charismatique. D'où le schisme politique entre les élites de la rébellion.

Ainsi, la lutte devient un véritable monstre dévorant ses propres enfants. Ceux qui veulent défendre leur position stratégique au sein du mouvement n'hésitent pas de procéder à l'élimination physique de toute personne considérée comme obstacle à leur objectif. Cela a été une réalité quotidienne au sein du CNDD, les motifs de l'élimination ne manquant jamais. Certaines personnes ont été éliminées pour des mobiles régionaux, d'autres par simple conflit de génération, etc. C'est dans ce cadre que nous pourrions situer l'extermination des officiers qui avaient fréquenté l'Université ou l'ISCAM en général.

Voyant le déraillement par rapport à l'objectif qu'ils s'étaient fixés, certains membres ont décidé d'abandonner la lutte armée. L'expulsion et le malaise des membres du CNDD ont conduit à la naissance des diverses ailes au sein même du mouvement.

Souvent, la population pour laquelle ce mouvement disait combattre était la victime des exactions tels les pillages, les viols, les assassinats sélectifs, etc. Les pertes en vies humaines causées par l'armée burundaise à l'endroit de ce mouvement, la précarité des conditions de vie, les multiples dissensions à l'intérieur de ce même mouvement, l'impossibilité ou plutôt l'incapacité d'opérer une victoire militaire; voilà certaines des limites des stratégies du CNDD dont l'aile majoritaire évoluera en CNDD-FDD, passant de la main de Jean Bosco NDAYIKENGURUKIYE à celle de Pierre NKURUNZIZA. Qu'en est-il du FROLINA?

b. Le FROLINA

Sa stratégie d'amener le gouvernement à négocier avec lui a abouti, bien que le FROLINA n'était nullement pas en position de force. C'est d'ailleurs pour cette raison que même actuellement, il semble être déçu par la mise en pratique des accords signés avec le gouvernement. Les limites de ce mouvement sont entre autres son envergure plus locale que nationale (on ne connaissait réellement ce mouvement que dans la région du sud du pays). Ensuite, comme tout mouvement, les violences et les bavures ponctuellement exercées à l'encontre de la population surtout rurale ne cessaient de limiter le champ d'action de ce mouvement. Le FROLINA entrera par ailleurs dans les pourparlers entre les burundais en position de faiblesse. Voyons à présent ce qu'il en est du PALIPEHUTU-FNL?

c. Le PALIPEHUTU-FNL

Il est utile de rappeler en passant que comme le FROLINA, ce mouvement a été créé par les Burundais vivant en exil dans le souci d'un retour triomphal au pays natal. Plusieurs facteurs ont d'après nous contribué à limiter les stratégies de ce mouvement. Il s'agit notamment de son caractère on ne peut plus radical s'appuyant sur l'ethnie majoritaire, la perte de son principal leader Rémy Gahutu (président fondateur du PALIPEHUTU qui deviendra plus tard après sa mort le PALIPEHUTU-FNL), de multiples dissensions au sein de son bureau politique, des exécutions sommaires contre ceux qui ne soutiennent pas leur cause, etc. Le caractère conservateur de ce mouvement ne nous a pas permis d'avoir des informations sur ce dernier.

Conclusion partielle

Ce chapitre nous a donné l'occasion d'analyser d'abord les raisons qui expliquent la lenteur et les irrégularités dans la mise en application des accords entre acteurs politiques burundais : l'égoïsme lié à la perte de leurs intérêts constituant certaines des raisons essentielles. Nous avons aussi montré que malgré l'obtention par les politiques burundais des dividendes de leurs négociations,le citoyen moyen attend toujours l'essentiel :la paix.

Enfin, nous avons analysé les limites des principales stratégies utilisées par les politiques burundais à savoir :les stratégies politiques et les stratégies violentes. Quand les acteurs politiques élaborent des lois, ils le font chaque fois pour leur autolégitimation. Mais comme la situation politique est toujours dynamique, ils ne tardent pas d'être déçus ou bloqués par les mêmes lois qui, hier les protégeaient. C'est notamment lorsqu'ils ne gagnent pas les élections occupant par voie de conséquence le rang des opposants. Les stratégies violentes connaissent également des limites que nous avons mentionnées comme la défaite militaire, les dissensions, la perte du soutien populaire, etc.

CONCLUSION GENERALE

Notre travail était centré sur «**les stratégies de conquête du pouvoir par les politiques burundais: de la logique institutionnelle à la lutte armée**». Ce travail était composé de trois chapitres. Le premier chapitre était intitulé «Cadre théorique», le second chapitre nous l'avons intitulé, «Acteurs, ressources et enjeux du pouvoir politique au Burundi» et enfin le troisième chapitre s'intitulait «Analyse critique des différents mécanismes et stratégies d'accéder au pouvoir au Burundi».

Au cours du premier chapitre caractérisé essentiellement par l'aspect théorique de notre travail, nous avons essayé de dégager les définitions de certains concepts-clés de ce sujet. Nous sommes arrivés à constater que le concept «stratégie» était intimement lié au concept « tactique » car cette dernière vient renforcer la stratégie en assurant son applicabilité dans les moindres détails. En définitive, la tactique constitue l'adaptation de la stratégie.Elle signifie que la stratégie est dynamique et contextuelle. Ainsi, nous avons montré qu'«*il n'existe pas une seule stratégie*[176]». Il doit s'observer une certaine harmonie entre la stratégie et la tactique car il s'agit là de deux aspects d'une même réalité.

Ensuite, nous avons essayé de montrer que certains concepts comme le pouvoir, l'Etat, l'enjeu, les ressources, les partis politiques, etc., considérés comme simples dans le langage courant ont cependant amené plusieurs auteurs à bien élucider ces notions. Nous ne pouvons pas néanmoins affirmer que nous avons épuisé tous les contours de ces notions, mais nous avons tenté de faire certaines approches dans le souci de bien préparer l'aspect pratique de notre travail (application). Nous avons essayé de montrer que rien ne se fait au hasard mais que toute action d'un acteur politique peut faire l'objet d'une analyse politologique.

Au deuxième chapitre, nous avons mené une étude des moyens d'action des acteurs politiques burundais au sein de leurs formations politiques. Nous avons ainsi montré l'origine et les facteurs de la reprise du multipartisme au Burundi entre autres la portée du sommet franco-africain, la charte de l'unité nationale ainsi que la constitution de 1992. Nous avons ensuite étudié les grandes stratégies utilisées par ces politiques burundais et nous avons mis en évidence deux stratégies essentielles à savoir les stratégies politiques et les stratégies violentes. Avec l'analyse des enjeux de la conquête du pouvoir, nous sommes arrivés au résultat que l'enjeu est de trois ordres.

[176] BAUER, (M.) et COHEN (E.), *op. cit.*, p.22.

D'abord, le maintien du statu quo: Ceci se remarque dans le fait que les hommes au pouvoir élaborent des lois pouvant leur permettre de se maintenir au pouvoir. Nous l'avons vu pour l'UPRONA lorsqu'il avait procédé à l'élaboration de la constitution de 1992 en «sa faveur». Ensuite,le changement radical des institutions: C'est le propre de ceux qui ne tolèrent pas la lenteur dans l'évolution politique et qui aimeraient que les choses aillent beaucoup plus vite pour couper cours avec le système politique en place et cela de façon radicale. Ceci est normale pour les mouvements rebelles et les meneurs de coups de force qui pour eux , tous les moyens sont bons pour atteindre l'objectif. Enfin, la dimension symbolique: Les intérêts du pouvoir ne se limitent pas aux seuls biens matériels que ce dernier procure, il y a aussi des intérêts de type moral comme les honneurs, le respect, etc.

Le dernier chapitre nous a fourni l'opportunité de mettre à jour les stratégies des différents acteurs en essayant d'abord d'analyser leurs «limites». Que ce soient les stratégies politiques, que ce soit les stratégies violentes, toutes les deux possèdent des limites. Ensuite, nous avons apporté notre point de vue sur le respect des compromis, notamment avec les accords entre les acteurs politiques burundais dont la Convention de gouvernement, l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, ainsi que les accords de cessez-le-feu. Le respect de ces différents accords a attiré notre attention surtout l'irrégularité dans leur mise en application.

Enfin, en dépit de ces obstacles, nous soutenons la thèse de Charles Maurras à propos de la nécessité de la paix:

> *«Il faut la paix. . Pour qu'elle soit, il faut la faire. Et pour la faire y travailler. Rien ne se fait tout seul, ni paix ni guerre. Et la paix est parfois plus dure que la guerre. Et personne ne fera jamais la paix en disant, en répétant, ni surtout en se redisant à soi-même que la guerre est inévitable*[177]*».*

Une fois que tous les protagonistes de la crise du Burundi auront compris l'intérêt d'une paix durable pour un développement intégré du pays, nous espérons que les stratégies violentes céderont la place aux moyens pacifiques de conquête du pouvoir.

[177] MAURRAS, (C.), *La seule France, Chronique des jours d'épreuves*, Lyon, Lardanchet,1941, p.74.

BIBLIOGRAPHIE

I.Ouvrages généraux

1. BAUER, (M.) et COHEN, (E.), *Qui gouverne les groupes industriels ? Essai sur l'exercice du pouvoir du et dans le groupe industriel*, Paris, Seuil, 1981.

2. BERNOUX, (P.), *La sociologie des organisations*, Paris, Seuil, 1985.

3. *Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi*, Arusha, 28 août, 2000.
4. BIGO, (D.), *Pouvoir et obéissance en Centrafique*, Paris, Karthala, 1988.

5. BOURDIEU, (P.), *Le sens pratique*, Paris, Les éditions de Minuit,1980.

6. BRAUD, (P.), *Sociologie politique*, Paris, L.G.D.J., 1996.

7. BURDEAU, (G.), *Traité de science politique*, t.3, Paris, L.G.D.J, 1982.

8. BURDEAU, (G.), *Traité de science politique*. t.8, Paris, L.G.DJ., 1974.

9. CHAGNOLLAUD, (D.), *Cours de science politique*, Paris, Dalloz, 1992.

10. CHANTEBOUT, (B.), Droit constitutionnel et science politique, Paris, Armand Colin, 1983.

11. DEBBACH, (C.), et PONTIER, (J.M.), *Introduction à la politique*, Paris, Dalloz, 1991.

12. DUHAMEL, (O.), *Les démocraties. Régimes, histoire, exigences*, Paris, Seuil, 1993.

13. ELSHTAIN, (J.B), *La démocratie est une discussion*, Myers, New York, 1996.

14. FREUND, (J.), *L'essence du politique*, Paris, Sery, 1986.

15. GRAWITZ, (M.), et LECA, (J.), *Traité de science politique. Les régimes politiques contemporaines*, Paris, P.U.F., 1985.

16. GUILLAUME, (P.), *Les procédés de l'homme*, Paris, Stock,1977.

17.GUILLIEN, (R.) et VINCENT, (J.), *Lexique des termes juridiques,* Paris, Dalloz, 2003.

18.HAMON (L.), *Acteurs et données de l'histoire*, Paris, P.U.F., 1971.

19.HIRSHMAN (A.), *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1983.

20.LAFARGUE (J.), *Contestations démocratiques en Afrique. Sociologie de la protestation au Kenya et en Zambie, Paris, Karthala-ISRA, 1996* .

21.LAFARGUE,(J.),*La protestation collective*,Paris,Armand Colin,2005.

22.LAPIERRE, (N.), *Le silence de la mémoire. A la recherche des Juifs de Plock*,Paris, Nicole Lapierre, 2001.

23.LAURENS, (A.), *Le métier politique ou la conquête du pouvoir*, Paris, Alain MOREAU, 1980.

24.LAVROFF, (D.G), *Les partis politiques en Afrique noire*, Vendôme, P.U.F., 1970.

25.MACHIAVEL, (N.), *Le prince*, Paris, Flammarion, 1980.

26.MALEBRANCHE (N.), *Recherche de la vérité, Paris, Galerie de la Sorbonne*, 1991.

27.MANIRAKIZA (M.), *Burundi. Quand le passé ne passe pas* (BUYOYA I-NDADAYE 1987-1993).

28.MAPPA (S.), P*uissance et impuissance de l'Etat. Les pouvoirs en question au Nord et au Sud*, Paris, Karthala, 1996.

29.MAURRAS, (C.), *La seule France, chronique des jours d'épreuves,* Lyon, Lardanchet, 1941.

30.NSANZE, (A.), *Le Burundi contemporain. L'Etat nation en question (1956-2002)*, Paris, l'Harmattan, 2003.

31.SAUVY (A.), *La tragédie du pouvoir. Quel avenir pour la France* ?, Paris, Calmann-Lévy, 1978.

32.SCHWARTZENBERG, (R-G), *Sociologie politique. Eléments de sciences politique*, Paris, MOntchrestien, 1977.

33.SEBUDANDI, (G.) et RICHARD, (P.-O), *Le drame burundais. Hantise du pouvoir ou tentation suicidaire*, Paris, Editions KARTHALA, 1996.

34.SINGAYIGAYA (J.-M.), *Grands lacs: Démocratie ou Ethnocratie ?* Paris, l'Harmattan, 1998.

35.SCKOPOL, (T.), Etats et révolutions sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine, Paris Fayard, 1995.

36.VANDERLINDEN (J.), *Les institutions politiques du Burundi*, Bruxelles, Leiden, , 1974.

II. Articles de journaux et revues

1. *B.I.A* n° 455 du 1er juin 2003, Bruxelles, Service d'information africaine, 2003.

2. *BOB* n°8, Bujumbura, 1992.

3. *Jeune Afrique* n°1539 du 17 juin au 3 juillet, 1990.

4. *Le renouveau du Burundi* n°3720 du dimanche 1er mars 1992.

5 *L'indépendant* n°83 du 8 janvier 21994.

6. LAPEYRONNIE (D.), «Mouvements sociaux et action politique. Existe-il une théorie de la mobilisation des ressources»? in *Revue française de sociologie*, Paris,1998,pp.593-617.

7 *Vivons en Eglise*, n°7-8, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1993.

III. Documents officiels et déclarations

1. *Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi*, Arusha, 28 août, 2000.

2. *Accord de cessez-le-feu entre le gouvernement de transition du Burundi et le mouvement conseil National pour le Défense de la Démocratie-Forces pour la Démocratie de la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD)*, Arusha, 2002.

3. REPUBLIQUE DU BURUNDI, *Congrès du parti ABASA*, Bujumbura, 21- 22 décembre 2002

IV. Dictionnaires et encyclopédies

1. ARON (R.) et alii, *Encyclopaedia Universalis*, v.15, Paris, Encyclopaedia Universalis, France, 1976.

2. *Encyclopédie française*, 6e édition, Librairie, Larousse, Paris, 1998.

3. MORTIER (R.), *Dictionnaire encyclopédique*, Quillet, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1950.

4. ROBERT (P.), *Le petit Robert*, Parmettier, Paris, 1989.

V. Mémoires et thèses

1. MUNTUNUTWIWE (J.-S.), *De la violence au Burundi*, U.B., FLSH, Bujumbura, 2002.

2. NDAGIJIMANA (S.), *Essai d'étude sur les partis politiques de l'opposition au Burundi (1993-1995),* U.B., F.L.S.H., Département d'Histoire, Bujumbura, 1996.

3. NIMUBONA (J.), *Analyse des représentations du pouvoir politique : Le cas du Burundi*, Paris, Presses Universitaires de Septentrion, 1998.

4. NYAWAKIRA (G.), *Radicalisation de l'ethnie au Burundi à travers les partis politiques*, Bujumbura, U.B., FLSH, 1998.

VI. Rapports et autres études scientifiques

1. *Guide juridique Dalloz*, T.5, *Réserve héréditaire à Warrants*, Paris, Dalloz-Sirey,1992.

2. Rapport sur la démocratisation des institutions et de la vie politique au Burundi, Bujumbura, 1991.

Table des matières Page

Dédicace i

Remerciements ii

Liste des sigles et abréviations iii

INTRODUCTION 1

1. Problématique 1

2. Hypothèse de travail 1

3. Délimitation du sujet 2

4. Méthodologie de travail 2

CHAPITRE I. CADRE THEORIQUE 5

SECTION I. DEFINITIONS 5

A. Notion de stratégie 5

1.La stratégie dans le domaine militaire 5

2. La stratégie dans le domaine mathématique 7

3. La stratégie dans le domaine politique 8

B. Notion d'acteurs : ses ressources et ses enjeux. 9

1. Les acteurs politiques 9

2. Enjeux et Ressources 11

a. Enjeux 11

b. Ressources 12

1° Définition 12

2° Types de ressources 12

2^{0}_{1} Ressources matérielles 13

2^{0}_{2} Ressources communicationnelles 13

2^{0}_{3} Ressources coercitives 14

3° Mobilisation des ressources 15

SECTION II. ETAT ET POUVOIR POLITIQUE 16

A. Notions élémentaires 16

1. L'Etat 16

a. L'Etat comme société juridique 16

b. L'Etat comme pouvoir politique 17

2. Le pouvoir 18

a. Trois perspectives du pouvoir 18

b. L'ancienneté du pouvoir 19

B. Le rôle des partis politiques 19

1. Quelques définitions 19

2. La fonction des partis politiques dans les débats politiques 20

3. La fonction socialisante des partis politiques 22

4. La fonction des partis politiques dans les élections 23

C. La construction de l'espace symbolique dynamique 24

1. L'opinion publique 24

2. Le rôle des syndicats 25

3. L'influence des mass media 26

D. Les relations entre les gouvernants et les gouvernés 28

CHAPITRE II. ACTEURS, RESSOURCES ET ENJEUX DU POUVOIR POLITIQUE AU BURUNDI 30

SECTION I. LES ACTEURS POLITIQUES A TRAVERS LES PARTIS POLITIQUES ET LES MOUVEMENTS ARMES 30

A. Les partis politiques **30**

1. La portée du sommet franco-africain 30

2. L'avènement du multipartisme 31

a. Les signes avant-coureur: la charte de l'unité 31

b. La constitution de mars 1992 32

3. La formation des partis politiques 33

B. Les Mouvements armés 36

SECTION II. LES GRANDES STRATEGIES UTILISEES 37

A. Les stratégies politiques 37

1. A travers la constitution de 1992 37

2. A travers les élections de 1993 39

a. Le PRP et ses leaders pendant les élections 40

b. L'UPRONA et ses leaders au cours des élections de 1993 41

c. Le FRODEBU et ses leaders au cours des élections de 1993 42

3. A travers les régimes politiques d'après le putsch du 21 octobre 1993 ... 42

a. Le pouvoir du FRODEBU avec ses alliés 43

b. L'UPRONA et ses alliés 44

B. Les stratégies violentes 45

1.Les mouvements armés et leurs stratégies 47

a. Le Conseil National pour la Défense de la Démocratie CNDD 47

b. Le Front pour la Libération Nationale (FROLINA) 50

c. Le parti de la Libération du Peuple Hutu-Forces Nationales de Libération
(PALIPEHUTU-FNL) 50

2. La violence à travers les coups d'Etat 51

a. Le coup d'Etat du 21 octobre 1993 52

b. Le coup d'Etat du 25 juillet 1996 52

3. Autres formes de violences physiques 54

4. Violence symbolique 54

SECTION III. LES ENJEUX DE LA CONQUETE DU POUVOIR 55

A. La modernisation conservatrice ou le maintien du statu quo 55

1. Le parti UPRONA et ses enjeux 55

2. Le parti FRODEBU 57

B. Le changement radical des institutions 58

C. La dimension symbolique dans les enjeux du pouvoir 59

Conclusion partielle 60

CHAPITREIII. ANALYSE CRITIQUE DES DIFFERENTS MECANISMES ET STRATEGIES D'ACCEDER AU POUVOIR AU BURUNDI 61

SECTION I. LE RESPECT DES COMPROMIS 61

A. Les accords entre acteurs politiques burundais 61

1. La Convention de Gouvernement 61

2. L'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi 62

. Les accords de cessez-le-feu 65

3. La mise en application des accords 66

C. La «paix impossible» ou «la continuation de la politique par d'autres moyens» 66

SECTION II. LES LIMITES DES STRATEGIES DES ACTEURS 68

A. Les limites des stratégies politiques 68

1.Le parti UPRONA aux prises avec le pluralisme politique 68

2. Le parti Sahwanya FRODEBU et ses limites 71

3. La gestion du pouvoir de Ndadaye 72

4.Les difficultés de la habitation..... 74

B. Les limites des stratégies violentes 75

1. Le coup d'Etat du 21 octobre 1993 75

2. Les mouvements armés 75

. Le CNDD 76

. Le FROLINA 77

Le PALIPEHUTU-FNL 78

onclusion partielle 78

ONCLUSION GENERALE 79

BLIOGRAPHIE 81

ble des matières 85